

RAPPORT FINANCIER

2022

CHIFFRES CLÉS*

32 400

COLLABORATEURS

9,3 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
DONT 57 % À L'INTERNATIONAL

14,1 Md€

DE CARNET DE COMMANDES

3,6 Md€

DE TRÉSORERIE

**Tour Merdeka,
Kuala Lumpur,
Malaisie**

* Hors activités Énergies & Services,
transférées début 2023 à Equans



SOMMAIRE

06

RAPPORT DE GESTION

26

COMPTES CONSOLIDÉS

32

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

- 32** - Faits significatifs au 31 décembre 2022
- 32** - Principes et méthodes comptables du Groupe
- 41** - Actif non courant
- 50** - Actif courant
- 52** - Capitaux propres
- 53** - Provisions non courantes et courantes
- 54** - Actifs et passifs d'impôt différé
- 56** - Dettes financières non courantes et courantes
- 58** - Principaux éléments de variation de l'excédent financier net
- 59** - Obligations locatives non courantes et courantes
- 60** - Autres éléments de passifs courants
- 61** - Chiffre d'affaires
- 63** - Résultat opérationnel et EBITDA après loyer
- 64** - Produit de l'excédent financier net et autres produits et charges financiers
- 65** - Impôts sur le résultat
- 66** - Résultat net part du Groupe des activités poursuivies et résultat dilué par action
- 67** - Éléments des actifs non courants détenus en vue de la vente et des activités abandonnées

- 69** - Instruments financiers
 - 71** - Engagements hors bilan au 31 décembre 2022
 - 72** - Effectif moyen et engagements envers le personnel
 - 75** - Informations sur les parties liées
 - 76** - Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie
 - 77** - Honoraires des commissaires aux comptes
 - 78** - Liste des principales entités consolidées au 31 décembre 2022
-

82

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

85

COMPTES INDIVIDUELS

FAITS MARQUANTS



CESSIONS - PROJETS

- Transfert de Bouygues Energies & Services à Equans (janvier 2023)



OUVRAGES LIVRÉS

- Écoquartier *Issy Cœur de Ville* à Issy-les-Moulineaux (France)
- Université Paris-Saclay (France)
- Ensemble immobilier Morland Mixité Capitale à Paris (France)
- Université Mohammed VI à Ben Guerir (Maroc)
- Hôtel Martinez à Cannes (France)



RSE

- Bouygues Construction certifié "Top Employer France" et "Top Employer Europe" par le Top Employers Institute pour ses bonnes pratiques en matière de politique RH^a
- Dépôt du dossier SBTi pour validation attendue en 2023



OUVRAGES EN COURS

- Éoliennes en mer de Fécamp (France)
- Ligne à grande vitesse *High Speed 2* (Royaume-Uni)
- Grand Paris, ligne 15, lots T2A et T3A (France)
- Centre hospitalier d'Abomey Calavi (Bénin)
- Métro de Melbourne et tunnel WestConnex à Sydney (Australie)
- EPR d'Hinkley Point C (Royaume-Uni)



CONTRATS MAJEURS SIGNÉS EN 2022

- Écoquartier des Quais-Vernets à Genève (Suisse)
- *Data center*, les Ulis (France)
- Laboratoire pharmaceutique à Varsovie (Pologne)
- Ensemble immobilier Belliard à Paris (France)
- Hôtel Pier 66 en Floride (USA)
- SMS Sport Centre (Hong Kong)
- Qiddiya Six Flags (Arabie Saoudite)

(a) Communiqué de presse Bouygues Construction du 1^{er} février 2022.



**Grand Nancy Thermal, Nancy
France**

**Hôtel Martinez, Cannes
France**



**Université Mohammed VI, Ben Guerir
Maroc**



**Ligne à grande vitesse
High Speed 2, Royaume-Uni**

RAPPORT DE GESTION

Sauf mention contraire, la présentation du profil et de la stratégie de Bouygues Construction développée ci-dessous comprend uniquement les activités de Bâtiment et Travaux Publics, Bouygues Energies & Services ayant été apporté à Equans au 1^{er} janvier 2023.

I - INTRODUCTION

Avec près de 53 000 collaborateurs (dont plus de 32 000 dans le Bâtiment et les Travaux Publics) responsables et engagés dans plus de 60 pays, Bouygues Construction conçoit, réalise et exploite des projets dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Acteur de référence en matière de construction durable, Bouygues Construction réalise de nombreux écoquartiers, des bâtiments bas carbone (construction bois), des ouvrages aux meilleurs standards écologiques mondiaux ou des réhabilitations de sites visant à atteindre l'énergie positive^a. Il développe des modèles économiques circulaires, de la phase de conception des projets jusqu'au recyclage de leurs déchets.

Bouygues Construction est de plus en plus présent sur des ouvrages de grande ampleur à forte valeur ajoutée et sur des projets à plus grande échelle allant du quartier à la ville connectée.

À la suite du rachat d'Equans par le groupe Bouygues le 4 octobre 2022, le pôle Énergies et Services, consolidé jusqu'au 31 décembre 2022 chez Bouygues Construction, a été transféré à Equans, dans le cadre de la création du nouveau pôle Énergies et Services du groupe Bouygues.

1. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET OPPORTUNITÉS

Ayant pour objectif d'allier performance économique et performance environnementale, Bouygues Construction lance un nouveau plan stratégique, visant à :

- être un acteur global dans les pays où il est implanté de manière pérenne (Australie, France, Grande-Bretagne, Hong Kong, Suisse, etc.) en s'appuyant sur des offres innovantes et développer des projets d'exception avec des partenaires locaux ;
- étendre son périmètre géographique vers de nouveaux territoires développés à fort potentiel ;
- en Bâtiment, se positionner comme un acteur leader de la rénovation et de la réhabilitation tout en renforçant ses activités de développement immobilier à travers son réseau Linkcity ;

- en Travaux Publics, rester un acteur de premier plan sur le marché des grandes infrastructures : ponts, tunnels, centrales nucléaires, éolien offshore, en France et à l'international, et développer ses activités de réparation d'ouvrages dont les besoins sont croissants.

Dans ses différentes activités, Bouygues Construction :

- donne la priorité absolue à la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires, et ce, dans l'ensemble des projets menés ;
- fait de l'innovation partagée sa première valeur ajoutée et propose des offres globales répondant aux besoins de ses clients, en capitalisant sur ses compétences dans les marchés (réhabilitation, tertiaire) et secteurs clés (habitat, santé, hôtellerie, datacenters, etc.) ;
- veille à la satisfaction de ses clients dans la durée, notamment par la maîtrise de l'exécution, la qualité des réalisations et l'accompagnement après-vente ;
- numérise ses modes constructifs au service d'une meilleure productivité ;
- fait du numérique un axe stratégique de développement au travers de la conception de nouvelles offres et l'utilisation de solutions numériques dans ses métiers.

2. STRATÉGIE CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

AMBITIONS

Dans ses différentes activités, Bouygues Construction intensifie son action dans le domaine de l'innovation, des énergies renouvelables et déploie sa démarche Carbone.

Ses ambitions visent ainsi à :

- faire de la transition bas carbone un axe fort de développement et générer des opportunités de développement de ses activités. Il propose à ses clients des offres différenciantes, à forte valeur ajoutée, pour minimiser l'impact carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- être pionnier dans l'intégration de solutions autour de la production, le stockage et la distribution d'énergie décarbonée (solaire, nucléaire, hydrogène, etc.), la performance énergétique des bâtiments, des quartiers et des villes (bâtiment à énergie positive, quartier « zéro carbone », etc.) et l'accompagnement au développement de la mobilité bas carbone (mobilité électrique, infrastructures ferroviaires, etc.) ;

(a) Se dit d'un bâtiment qui, dans son fonctionnement, produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

- **réduire ses émissions directes et indirectes** d'ici à 2030 **par rapport à 2019** (- 40 % en absolu sur les scopes 1 et 2, - 30 % et - 20 % sur le scope 3 en bâtiment et en travaux publics respectivement) ;
- **proposer à ses clients des offres** qui leur permettent de prendre en compte les enjeux de la transition écologique ; et
- **poursuivre la mise en œuvre de solutions d'éco-conception** avec les matériaux bio-sourcés, la construction bois avec la démarche WeWood, la Recherche & Développement sur les bétons bas carbone, le recyclage et le réemploi avec la plateforme Cynéo, ou encore la réduction drastique des déchets des chantiers et la sobriété énergétique.

PLAN D'ACTION

Son plan d'action pour créer une culture bas carbone consiste à :

- **réduire l'intensité carbone de ses opérations** en travaillant sur la conception, les modes constructifs (construction bois, etc.), les achats, notamment sur les lots prioritaires comme le béton, l'acier, les façades et les menuiseries extérieures, ou sur les consommations d'énergie des sites et chantiers ;
- **développer et valoriser ses savoir-faire, ses compétences et ses références** sur les solutions au service d'un monde bas carbone ;
- **mettre en place les outils de pilotage de la trajectoire carbone** permettant d'aligner la feuille de route climat et les plans d'affaires (refonte des cycles de management, intégration d'outils d'évaluation de l'empreinte carbone des projets en phases commerciales, d'ingénierie et de travaux) ;
- **former les collaborateurs aux enjeux liés au climat**. Plus de 12 000 collaborateurs ont déjà bénéficié d'une telle formation, soit 43 % des Etam^(b)/cadres de Bouygues Construction. Un objectif de 100 % des Etam/cadres formés d'ici fin 2023 a été défini ;
- **agir pour la biodiversité**, dans ses projets d'infrastructures et bâtimentaires, en développant des solutions innovantes pour préserver les espèces et écosystèmes présents sur les sites mais également en réintroduisant la nature en ville.

Bouygues Construction a mis en œuvre un plan de sobriété énergétique, visant à :

- **accélérer le déploiement de solutions d'efficacité énergétique** sur ses chantiers (bungalows bois et/ou à faible consommation) ;
- **réduire les consommations** dans les sièges et agences ;
- **optimiser les consommations** liées à la mobilité des collaborateurs (maintien de la politique de télétravail, formations à l'éco-conduite).

Bouygues Construction est engagé dans la démarche de certification SBTi (*Science Based Target initiative*).

Début juillet 2022, il a soumis ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre au Comité SBTi, pour la période 2021-2030. La trajectoire est en cours d'audit par le Comité SBTi, qui doit se prononcer sur la comptabilité de cette trajectoire avec une limitation de la hausse des températures moyennes de 1,5° C sur les scopes 1 et 2.

3. FORCES ET ATOUTS

Afin de mener à bien son plan stratégique, Bouygues Construction dispose de :

- **un savoir-faire** qui s'appuie sur le talent de ses collaborateurs. Présents dans plus de 60 pays, ils partagent les mêmes valeurs au service des clients ;
- **un positionnement sur toute la chaîne de valeur**, de la construction à l'ère numérique ;
- **une expertise reconnue dans les projets d'infrastructures de production** tels que dans les énergies renouvelables, le numérique (datacenters), les réseaux de transports publics ou d'électro-mobilité, **ou encore dans les projets de rénovation et de régénération urbaine** ;
- **une capacité à mobiliser ses ressources et à déployer des solutions innovantes**, notamment dans le cadre de grands projets partout dans le monde, de nature à en faire un acteur-clé pour la réalisation d'infrastructures et des bâtiments de la société bas carbone ;
- **des offres différenciantes et à forte valeur ajoutée** en se basant sur une longue expérience en gestion de projets complexes, une connaissance spécifique dans la construction durable et une innovation constante sous toutes ses formes ; et
- **une capacité d'adaptation aux évolutions des marchés** : le niveau du carnet de commandes offre une bonne visibilité et permet d'adapter les coûts, tout en concentrant les investissements commerciaux sur les marchés les plus dynamiques.

4. POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL

L'organisation des groupes concurrents et les récents mouvements de périmètre observés dans le secteur rendent les comparaisons difficiles au niveau du périmètre de Bouygues Construction.

- **Monde** : selon le classement de l'étude ENR^(c), le pôle Activités de construction du groupe Bouygues, représenté par ses trois métiers Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas, progresse d'un rang et se place à la **quatrième position** du classement mondial des constructeurs, **si l'on considère uniquement le chiffre d'affaires à l'international**, un classement identique à celui de 2020.
- **Europe** : selon le classement 2021^(d) du magazine *Le Moniteur* publié en décembre 2022, le pôle Activités de construction du groupe Bouygues (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas) est le **2^e constructeur européen** devant ACS (Espagne), Hochtief (Allemagne), Eiffage (France), et derrière Vinci.
- **France** : selon ce même classement, pour ses activités Bâtiment et Travaux Publics, Bouygues Construction est **l'une des trois majors** derrière Vinci Construction et devant Eiffage (pôle Construction, hors Promotion immobilière et Infrastructures).

(b) Employés, techniciens, agents de maîtrise.

(c) Classements ENR « Top 250 Global Contractors et International Contractors », 2022.

(d) Classement 2021 du magazine *Le Moniteur* publié en décembre 2022.

II. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

1. CHIFFRES CLÉS*

- **32 400 collaborateurs**
- **9,3 Md€ de chiffre d'affaires dont 57% à l'international**
- **14,1 Md€ de carnet de commandes**
- **3,6 Md€ de trésorerie**

2. PERFORMANCE COMMERCIALE

UNE PRISE DE COMMANDES SOUTENUE PAR LES PROJETS DE FONDS DE COMMERCE

En 2022, la prise de commandes atteint 8,5 milliards d'euros, en progression de 23 % par rapport à 2021. Cette hausse s'explique principalement par un volume important d'affaires de montant inférieur à 100 millions d'euros.

En **France**, la prise de commandes s'élève à 3,5 milliards d'euros, stable par rapport à 2021. Elle tient notamment compte de l'ensemble immobilier mixte Belliard à Paris et du *data center* aux Ulis.

À **l'international**, la prise de commandes s'établit à 5 milliards d'euros, en hausse de 47 % par rapport à 2021, incluant quelques grandes affaires, principalement à Hong Kong (*SMS Sport Centre & Vehicle Park*), en Suisse (*Quai des Vernets*), au Moyen Orient (*Six Flags Qiddiya Theme parc*).

UN CARNET DE COMMANDES QUI SE MAINTIENT À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Fin 2022, le carnet de commandes se maintient à un niveau élevé, à 14,1 milliards d'euros (+ 1 % par rapport à fin décembre 2021, et - 2,1 % à périmètre et change constants), dont 67 % à exécuter à l'international. L'Europe est la zone la plus importante à l'international, avant l'Asie-Pacifique. Fin 2022, l'activité acquise s'établit à 8 milliards d'euros pour 2023.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES TIRÉ PAR L'INTERNATIONAL

En 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 9,3 milliards d'euros, en augmentation de 5 % par rapport à 2021 (+ 1,2 % à périmètre et change constants).

En France, le chiffre d'affaires reste stable à 4 milliards d'euros. Il représente 43 % du chiffre d'affaires total.

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 5,3 milliards d'euros, en hausse de 8 % par rapport à 2021.

DES PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES EN AMÉLIORATION

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'établit à 276 millions d'euros, en hausse de 42 millions d'euros par rapport à 2021. Le résultat opérationnel courant est au même niveau et enregistre la même variation par rapport à 2021. En conséquence, la marge des activités (marge de ROCA) tout comme la marge opérationnelle courante s'élèvent à 3 % du chiffre d'affaires, soit une progression de 0,4 point sur un an et ce dans un environnement marqué par l'inflation, la difficulté à recruter dans certaines régions et la volatilité des coûts.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 311 millions d'euros, contre 282 millions en 2021.

UN EXCÉDENT FINANCIER RECORD

L'excédent financier net à fin 2022 s'établit au niveau historique de 3,6 milliards d'euros, soit une progression d'environ 0,4 milliard d'euros par rapport au niveau déjà élevé de 2021, en dépit du contexte économique.

3. ÉVOLUTION DES MARCHÉS ET DE L'ACTIVITÉ DE BOUYGUES CONSTRUCTION

ACTIVITÉ BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le chiffre d'affaires Bâtiment et Travaux publics atteint 9,3 milliards d'euros, en hausse de 5 % par rapport à 2021. Le chiffre d'affaires à l'international progresse de 400 millions d'euros sur un an, et représente 57 % du chiffre d'affaires total.

France

Chiffre d'affaires 2022 : 4 milliards d'euros (stable)

Au Bâtiment France, l'année a été marquée par la bonne performance commerciale sur les projets de fonds de commerce, et la prise de commandes d'affaires significatives telles que l'ensemble immobilier mixte Belliard à Paris, un *data center* aux Ulis, un centre logistique à Nœux-Les-Mines et la cité administrative de Lille.

En parallèle, plusieurs opérations sont en cours, notamment en lien avec Paris 2024 et la construction du centre aquatique ainsi que de l'ensemble immobilier Îlot A2 du Village Olympique à Saint-Denis. Les travaux liés à l'Arena Porte de la Chapelle, au campus Engie à la Garenne-Colombes et au chantier du siège du Crédit Agricole Centre-Est à Champagne-au-Mont-d'Or se poursuivent également. Les projets de rénovation urbaine et d'écoquartiers présentent également des opportunités intéressantes, tels que Issy Cœur de Ville, livré courant 2022.

*Hors activités Énergies & Services, transférées début 2023 à Equans

Dans le secteur des Travaux publics, l'activité 2022 est soutenue par les travaux du parc éolien en mer de Fécamp ainsi que par les chantiers du RER E EOLE et de la ligne 15 du Grand Paris Express (lots T2A et T3A).

Europe

Chiffre d'affaires 2022 : 2,6 milliards d'euros (+ 10 %)

Au **Royaume-Uni**, Bouygues Construction participe à plusieurs programmes de rénovation urbaine tels que Hallsville Quarter, ou encore *Tustin Estate* à Londres. L'entreprise est aussi présente dans le domaine de l'éducation, avec la construction d'une résidence étudiante sur le campus de l'université d'Essex à Colchester.

L'année 2022 a notamment marqué un tournant pour les projets relatifs aux grands travaux d'infrastructures, avec :

- la centrale nucléaire Hinkley Point C et la pose en décembre 2022 du dernier des trois anneaux en acier sur l'ouvrage, qui contiendra l'un des deux réacteurs nucléaires de la centrale. À terme, elle fournira 7 % de la consommation d'électricité du Royaume-Uni et permettra d'approvisionner plus de cinq millions de foyers ;
- la ligne à grande vitesse High Speed 2, qui reliera les villes de Birmingham et Manchester. Le projet a franchi un cap, fin 2022, les deux tunneliers sont parvenus à creuser 8 des 16 km du tunnel dit « des Chilterns ».

En **Suisse**, Bouygues Construction renforce son positionnement dans les secteurs du tertiaire et du développement immobilier, avec des projets d'écoquartiers, tels que :

- Quai des Vernets, un ensemble de 1 355 logements, alimenté à terme par une énergie 100 % renouvelable, et exclusivement dédié aux cyclistes et piétons, un des axes majeurs du développement de ce projet ;
- Coté Parc, un quartier durable qui prévoit la conception d'un parc de 5 hectares en plein centre de Genève.

En **Europe centrale**, l'année a été marquée par la prise en commande de deux opérations significatives dans le tertiaire et l'industrie, respectivement dans les filiales polonaises et tchèques.

À **Monaco**, Bouygues Construction continue la construction du projet Grand IDA, ensemble immobilier mixte, et de Villa Lucia, au travers de ses implantations locales.

En **Croatie**, l'activité repose sur le chantier de doublement à 2x2 voies d'une section de l'autoroute d'Istrie, avec la conception-construction du deuxième tube du tunnel d'Učka.

Asie – Pacifique

Chiffre d'affaires 2022 : 1,7 milliard d'euros (- 9 %)

En **Asie – Pacifique**, Bouygues Construction a développé son expertise à travers ses filiales de bâtiment et de travaux publics, lui permettant de disposer d'implantations locales pérennes, notamment en Australie, à Hong Kong, à Singapour et en Thaïlande.

En **Australie**, Bouygues Construction achève le tunnel de WestConnex à Sydney et poursuit la construction du métro de Melbourne. Bouygues Construction est durablement implanté dans les activités de bâtiment grâce à sa filiale AW Edwards, notamment en charge de la construction de la station de métro Crows Nest et de *data centers* à Sydney.

À **Hong Kong**, plusieurs grands ouvrages souterrains sont en cours de construction, à savoir Central Kowloon Road et le tunnel routier sous-marin *Trunk Road T2*. Ce dernier projet s'exécute dans le cadre du plan lancé par le gouvernement de nouvel axe routier « Route 6 » ayant pour but de désengorger le centre de la péninsule de Kowloon. D'autres projets d'envergure ont également débuté, comme la construction d'une caserne de pompiers et la construction d'un centre sportif.

Aux **Philippines**, Bouygues Travaux Publics continue les travaux d'extension du métro de Manille.

Afrique – Maghreb – Moyen-Orient

Chiffre d'affaires 2022 : 0,6 milliard d'euros (+ 57 %)

Bouygues Construction développe une approche sélective des opérations sur cette zone géographique.

Au **Maroc**, l'entreprise continue de démontrer son expertise dans le bâtiment, avec la livraison en 10 mois seulement des 9 bâtiments qui composent le pôle scientifique et technologique de l'université Polytechnique Mohammed VI.

L'entreprise est également présente au **Bénin**, où elle construit le Centre Hospitalier Universitaire d'Abomey Calavi.

En **Arabie Saoudite**, l'entreprise a remporté le marché de construction d'un parc à thème, qui s'inscrit plus largement dans le développement de l'économie post-pétrole du pays.

En **Égypte**, Bouygues Construction poursuit la construction de la ligne 3 du métro du Caire.

En **République démocratique du Congo**, en **Côte d'Ivoire**, en **Guinée Conakry** et au **Mali**, Bouygues Construction est en charge du terrassement de mines à ciel ouvert pour l'exploitation des mines d'or, respectivement celles de Kibali, Tongon, Tinguilinta et de Goukoto.

Amériques – Caraïbes

Chiffre d'affaires 2022 : 0,5 milliard d'euros (+ 38 %)

Le continent américain présente des opportunités où les pouvoirs publics affichent leur volonté de relancer les infrastructures.

Aux **États-Unis**, Bouygues Construction s'implante ainsi de façon pérenne, et réalise plusieurs projets d'envergure, dont un centre logistique et deux complexes hôteliers, notamment Pier 66, qui allie réhabilitation lourde et construction neuve sur le site d'une ancienne station balnéaire.

En parallèle, l'entreprise construit le tunnel hydraulique de Pawtucket, au sud de Boston.

ACTIVITÉ ÉNERGIES ET SERVICES

Le pôle Énergies et Services, composé des filiales Bouygues Energies & Services, Bouygues Energies & Services Intec et Kraftanlagen, se positionne sur les infrastructures de réseaux numériques, le génie électrique et thermique, le *facility management* et les services à l'industrie.

De manière générale, en France comme à l'international, les besoins industriels grandissants (qui font appel à la robotisation avec la GTB^a, *smart building*, *smart city*, conseil énergétique, etc.), les enjeux environnementaux, l'accroissement démographique et la raréfaction des matières premières rendent clé la performance énergétique des bâtiments. En outre, les besoins en télécommunications nécessitent le développement des infrastructures de réseaux.

Ces grandes tendances de marché, ainsi que les objectifs ambitieux des gouvernements d'augmenter leur production d'énergie issue de sources renouvelables, offrent des perspectives de croissance dans les pays à économie mature (Allemagne, Canada, France, Royaume-Uni, Suisse), mais aussi dans les pays émergents, notamment en Asie.

La contribution du pôle Énergies et Services au chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction s'élève à 3,9 milliards d'euros, stable par rapport à 2021, reflétant la sélectivité des contrats. Au cours de l'année 2022, les activités nucléaires logées chez Bouygues Energies & Services ont été transférées au pôle BTP.

Bouygues Energies & Services a rejoint Equans le 4 janvier 2023.

France

Chiffre d'affaires 2022 : 1,3 milliard d'euros (- 4 %)

Bouygues Energies & Services développe ses activités dans le cadre des politiques d'aménagement numérique du territoire par les collectivités. Ces chantiers sont conduits en partenariat avec Axione. De nombreux contrats d'ampleur sont en cours de réalisation en Bretagne, avec FFTH (*Fiber-To-The-Home*, Fibre jusqu'à l'abonné) pour accélérer le maillage dans la région, dans l'Oise ou encore dans le Pas-de-Calais.

Bouygues Energies & Services participe à de nombreux projets de construction ou rénovation dans le bâtiment, pour lesquels il intervient dans le domaine du génie électrique, thermique et mécanique, notamment sur le projet de l'université Saclay-Paris Sud.

International

Chiffre d'affaires 2022 : 2,6 milliards d'euros (+ 2 %)

Bouygues Energies & Services développe ses activités de *facility management* notamment au **Royaume-Uni** à l'exemple de l'hôpital de *Southmead* à Bristol.

En 2022, Bouygues a été choisi par l'opérateur *HQ Cloud* pour concevoir et réaliser un *data center* en **Allemagne**.

Au **Canada**, l'entreprise assure le *facility management* de l'hôpital de Surrey et du quartier général de la Gendarmerie Royale. Cette activité assure à Bouygues Energies & Services une source de revenus à long terme. L'entreprise s'est également vu confier en 2021 les travaux de construction des hôpitaux St Paul à Vancouver et *Corner Brook* au Labrador.

Bouygues Energies & Services développe également des solutions photovoltaïques clés en main, comme au **Japon** où l'entreprise a finalisé la construction d'une ferme solaire dans la préfecture de Tochigi.

III. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

1. L'INNOVATION PARTAGÉE AU SERVICE DES CLIENTS

L'innovation partagée est le meilleur atout de Bouygues Construction pour s'adapter continuellement au service de ses clients. L'innovation se retrouve à toutes les étapes de la chaîne de valeur :

- **En phase de conception**, Bouygues Construction met particulièrement en avant ses savoir-faire dans l'usage de la maquette numérique (*Building Information Modeling*), dans laquelle toutes les informations permettant de concevoir et de construire un ouvrage sont gérées.

En effet, une digitalisation plus importante est attendue dans les années à venir. Le développement de processus de captations et de traitement des données (plateformes digitales) va permettre le développement de jumeaux numériques qui constitueront une aide au pilotage de l'activité des chantiers. Objectif : réduire

les écarts entre la prévision et la réalisation. En 2023, Bouygues Construction finalisera une étude consistant à formaliser la feuille de route stratégique et à fixer les priorités de développement des cas d'usage pour le jumeau numérique. Par ailleurs, Bouygues Construction fait partie depuis 2021 d'une Chaire de recherche dédiée aux jumeaux numériques aux côtés de l'ESTP, l'ENSAM, Schneider Electric, Egis, SNCF Réseaux et le BRGM.

Ces jumeaux numériques peuvent aussi apporter des solutions sur l'amont de la chaîne de valeur. En collaboration avec notre partenaire Dassault Système, en calquant les méthodes de conception et de production de l'industrie aéronautique, spatiale, ou automobile, en s'inspirant des travaux universitaires (Stanford, ETH Zurich, Centrale Lille), Bouygues Construction initie de nouvelles solutions pour concevoir des bâtiments : le projet MDO permet de passer d'une conception séquentielle et limitée à quelques configurations à une conception paramétrique multidisciplinaire permettant une forte optimisation.

(a) Gestion technique du bâtiment.

Par ailleurs, le projet ALICE (*Plan Group*) permettra de générer automatiquement les fluides dans Revit.

Enfin, la réalité virtuelle (RV) et la réalité augmentée (RA), connues depuis plusieurs années comme des technologies susceptibles de transformer profondément nos modes de vie et de travail, nécessitent encore de valider la valeur des nombreux cas d'usage (formation à la sécurité, amélioration de l'ergonomie, visites virtuelles et interactives). Dans ce cadre, la R&D de Bouygues Construction propose à l'ensemble des collaborateurs un démonstrateur à Challenger (Salle DesignLab) pour rendre visibles et déployables les technologies testées et éprouvées par les équipes R&D.

Par ailleurs, Bouygues Construction a développé un *serious game* permettant à toutes les parties prenantes de se projeter dans les usages du quartier de demain.

Lancé chez Bouygues Construction il y a quelques années au travers d'outils ludiques tels que des *serious games*, « CityPlay » évolue pour devenir une démarche de co-construction de Bouygues Construction en matière d'urbanisme.

Objectif : imaginer et développer, avec habitants, riverains, parties prenantes, une ville plus résiliente, plus inclusive et plus intelligente. Au travers de la démarche « CityPlay », Bouygues Construction propose un ensemble de solutions ludiques, digitales et incarnées pour transformer les villes et faire des citoyens créateurs, des usagers acteurs et des habitants impliqués.

Cela passe par exemple par :

- des ateliers de prospective, pour contribuer aux réflexions d'une collectivité ;
- des *serious games* pour co-construire un projet avec ses usagers finaux ;
- la préfiguration de lieux hybrides et uniques, pour créer la future communauté d'usagers ;
- l'intrapreneuriat : l'incubateur de projets citoyens, pour faire émerger des initiatives très locales.

En s'appuyant sur un réseau de partenaires (institutions, entreprises, universités, associations), ces solutions permettent d'accompagner les villes dans leurs projets de transformation.

Le *serious game* a quant à lui déjà porté ses fruits sur 45 projets dont La Maillerie (préfiguration urbaine) à Lille, Les Fabriques (création de nouvelles activités au sein d'un « makerspace ») à Marseille, Share à Tours (*serious game*), et les projets Smart City de Bouygues Energies & Services.

Bouygues Construction propose aussi aux collectivités des solutions intégrées de valorisation des friches industrielles, associant construction durable, efficacité énergétique, mixité fonctionnelle, mobilité douce, biodiversité et nouvelles technologies adaptées aux besoins des résidents. Le groupe Bouygues présente plusieurs références en France et à l'international.

Depuis 2016, le Groupe participe à la création de deux démonstrateurs de ville durable en France dans le cadre de l'Institut pour la ville durable (IVD). Ces deux pilotes, Eureka Confluence (Rhône-Alpes) et Descartes 21 Marne-la-Vallée (Île-de-France), permettront de tester des innovations de rupture

dans tous les domaines de la ville, selon un mode dérogatoire.

Avec son offre « OSH », Bouygues Construction propose à ses clients un concept de bâtiment de bureaux réversible à terme en logement. Cette offre est expérimentée dans le cadre du projet Eureka Confluence à Lyon. Au-delà de cette offre, Bouygues Construction accompagne ses clients dans la transformation d'immeubles de bureaux en logements.

Enfin, depuis 5 ans, Bouygues Construction a progressivement renforcé ses liens avec des partenaires académiques.

Pour la cinquième année consécutive, Bouygues Construction est associé à l'école Centrale Lille pour mener des travaux de recherche autour de la Construction 4.0 (amélioration de la productivité via la digitalisation et l'industrialisation).

Des liens académiques ont, par ailleurs, été renforcés avec le CIFE (Center for Integrated Facility Engineering), le centre de recherche de l'Université de Stanford aux États-Unis, piloté par le Pr. Martin FISCHER, avec l'ESTP Paris, et Cambridge University (Cambridge Service Alliance) pour mener des recherches autour des jumeaux numériques, mais aussi avec l'École Supérieure du Bois (ESB Nantes) pour qualifier la maîtrise de la ressource forestière dans un contexte d'accroissement de la demande de bois pour la construction.

Ces collaborations permettent d'avoir une approche de recherche élargie, notamment sur les sujets de veille.

- **En phase de construction**, Bouygues Construction valorise les méthodes d'éco-construction, l'emploi de matériaux innovants, bas carbone ou biosourcés et donne les clés pour concevoir et construire des bâtiments répondant aux principes de l'économie circulaire.

Depuis plusieurs années, Bouygues Construction a développé de multiples expertises sur l'optimisation des formules de béton, notamment à base d'additions minérales (métakaolin, laitier...), pour les rendre moins émissives en carbone. C'est ainsi que, sur la base de formules développées au sein de son laboratoire R&D, Bouygues Construction a réalisé en 2022, la passerelle d'Orly pour le compte d'ADP en utilisant des formules de béton avec 20 % de métakaolin et un objectif de réduction carbone de 30 %.

Le Groupe a aussi développé l'usage de matériaux non conventionnels comme des sables de récupération pour la fabrication de mortiers de bourrage. En 2022, la R&D de Bouygues Construction a expérimenté sur divers chantiers de bâtiments et de TP l'usage de ciments à activation alcaline afin d'en définir les conditions d'emploi et ses limites d'utilisation (murs acoustiques sur l'A10 à Tours, modules sur la prison de Lavau). De tels ciments permettent aujourd'hui de réduire de 70 % l'empreinte carbone par rapport à un CEM I. Ce travail réalisé a permis de sélectionner ce liant sans clinker sur différents projets, comme les Archives Départementales du Loiret, mais aussi l'ouvrage olympique de l'ARENA et la gare d'Issy-les-Moulineaux du Grand Paris Express, lauréat du concours Grand Paris de l'Environnement de la Société du Grand Paris.

Le partenariat signé en 2019 entre la société Hoffmann Green Cement Technologies et Bouygues Construction vise à élaborer et à tester des formules de béton basées sur de la technologie H-EVA à base de métakaolin.

Les premiers développements ont mis en évidence l'importance d'une adjuvantation adaptée, et c'est pourquoi Bouygues Construction a sollicité l'assistance technique de l'adjuvantier Chryso. Après deux années de recherche et d'ajustement, les différents verrous techniques, pour ralentir ou contrôler la réaction d'hydratation de ce liant tout en assurant à la fois un maintien d'ouvrabilité et un développement correct de ses performances mécaniques, commencent à être levés pour permettre d'évaluer les caractéristiques sur béton frais, les caractéristiques sur béton durci, le suivi des variations dimensionnelles et déformations différées, et les propriétés de durabilité. Cela a permis d'engager la démarche d'élaboration d'un ETPM pour ce liant. L'objectif de réduction carbone est de se situer entre 60 et 70 % par rapport à un CEM I.

Dans le cadre de sa veille active, Bouygues Construction prévoit d'investiguer d'autres thèmes de recherche en lien avec les enjeux climatiques et d'en évaluer les impacts : solutions de captation de carbone (puits de carbone) avec le projet CLOVERS, solutions d'éco-conception pour des ouvrages situés en environnement maritime avec le projet DEMCOM, solutions valorisant la biodiversité, la résilience, et préservation des ressources.

L'industrie 4.0 se caractérise par une augmentation des inter-connexions entre les outils, les machines, les personnes et les systèmes (capteurs IoT, le BigData, l'Intelligence Artificielle) au sein des sites de production, mais aussi avec son écosystème (clients, partenaires, autres sites de production). Dans ce cadre-là, Bouygues Construction a lancé en 2021 le Construction Lab pour imaginer, prototyper et tester les technologies permettant de digitaliser le chantier. Deux projets ont ainsi été menés en 2022 : « Opérateur connecté » et « Automatisation de la collecte de données ».

L'objectif du projet « Opérateur connecté » est de concevoir une interface simple et robuste pour permettre à nos opérateurs de chantier (les compagnons, les chefs d'équipe) d'être intégrés dans la chaîne digitale de nos organisations, tout en s'adaptant aux contraintes ergonomiques du terrain.

- **En phase d'exploitation**, Bouygues Construction répond aux attentes de ses clients en matière d'usage, de performance énergétique et de gestion optimale des infrastructures ou des services à la ville.

Le projet de R&D (BySprong) s'est accéléré en proposant des rénovations énergétiques E=0, où l'industrialisation, la digitalisation et la massification opérationnelle ont permis de remporter

Le concept de « ville intelligente » continue à se développer. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication va prendre une part grandissante dans la compétitivité des villes. Mais les villes devront être aussi « durables » et veiller à ne pas laisser de côté une partie de leur population. L'Union Européenne soutient ces activités,

son programme Horizon Europe (95 milliards de subventions) va consacrer des budgets importants pour répondre aux problématiques de l'urbanisation croissante.

Nos recherches évoluent vers des solutions améliorant la performance de la ville : accessibilité des services aux citoyens, optimisation des infrastructures, et meilleure maîtrise de l'impact environnemental. En 2022, les travaux ont porté sur la résilience de la ville, en particulier sur les îlots de chaleur urbains dans les projets de quartier : évaluation du risque et méthodes de réduction de ces îlots.

La R&D renforce ses compétences pour collecter et analyser la donnée en open source (poursuite de la collecte des données de stationnement-projet Optimove, expérimentation chez Losinger Marazzi avec Microsoft, fiabilisation des données collectées sur ABC), et poursuit ses études sociologiques en les étendant aux usages de la ville et sur les mobilités, mais aussi avec l'accélération du projet Datawatcher qui devient un outil robuste de contrôle et de pilotage de la chaîne de mesure de la performance énergétique des bâtiments.

À l'échelle de la ville et du bâtiment nous allons vers le concept de « Smart Building » : les bâtiments qui communiquent et s'intègrent dans une « Smart City ». La mission principale du pôle Bâtiment Connecté est de contribuer au développement d'un savoir-faire interne nous permettant d'être compétitifs sur l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans un bâtiment (le *Building Operating System* ou le BOS).

La start-up « Smalt » créée et incubée par Bouygues Construction (anciennement nommée Wizom) propose des solutions pour réduire l'empreinte carbone d'un bâtiment lors de son utilisation. Les outils numériques de Smalt apportent aux usagers une meilleure maîtrise des consommations individuelles.

Bouygues Energies & Services en Angleterre a finalisé le remplacement en LED de 90 % de son éclairage public, ce qui a permis au département du Redcar & Cleveland (Yorkshire – Nord de l'Angleterre) de baisser sa consommation d'énergie. L'énergie économisée équivaut à environ 1 200 tonnes de CO₂ par an.

En ce qui concerne les infrastructures, le grand nombre de ponts dégradés en France ou dans le monde met en évidence l'importance de la mise en œuvre au bon moment de stratégies d'entretien et de maintenance efficaces et adaptées. Surveiller l'état d'un ouvrage, c'est se concentrer sur la détermination de l'aptitude au service d'un ouvrage, tout autant que sur son intégrité structurale. La proposition de Bouygues Construction vise à utiliser des méthodes géophysiques matures et innovantes pour répondre à ce besoin. Le projet GEOPONT, lauréat de l'appel à projet du ministère de la Transition Écologique et Solidaire « Ponts Connectés » se focalise essentiellement sur les ouvrages en béton, qui constituent la grande majorité des ponts routiers. Deux méthodes géophysiques sont visées par le projet : de maturités techniques différentes, elles ont pour but de constituer une base d'analyse globale des ouvrages. Il s'agit des méthodes géophysiques de

géoradar et de sismique active. Les développements réalisés dans le cadre de ce projet sont destinés à faire de ces méthodes géophysiques des outils opérationnels, fiables, pertinents et peu coûteux de la surveillance des ouvrages. Le projet apportera des solutions opérationnelles et innovantes.

2. UN LEADERSHIP DANS LA CONSTRUCTION DURABLE

Au cœur de sa stratégie d'entreprise responsable et engagée, Bouygues Construction met l'accent sur différentes thématiques environnementales.

Dans un contexte d'épuisement des ressources Bouygues Construction développe des solutions alternatives comme le béton de marinage en réutilisant les terres excavées pour de nouvelles constructions.

Bouygues Construction conçoit et construit des bâtiments auto-alimentés en énergies 100 % renouvelables et des réseaux électriques intelligents (*Smart Grids*). L'entreprise accompagne les industriels dans la production d'énergies renouvelables. Elle propose à ses clients des infrastructures innovantes, telles que les écoquartiers.

L'avenir de nos métiers passera par un retour vers une économie circulaire, et au-delà des énergies renouvelables, il faudra concevoir et construire des ouvrages demandant, d'une part des matériaux en quantité plus faible (par une optimisation des usages et surfaces), et d'autre part des matériaux de seconde vie, recyclés, ou encore mieux réemployés. C'est ce que le projet Circular Design Expérience développe depuis plusieurs années au sein de la R&D Bouygues Construction. Des outils de conception et déconstruction sont en cours de déploiement. La prochaine étape est de réaliser un bâtiment démonstrateur exemplaire qui par l'économie circulaire affichera un bilan carbone bas, et limitera fortement l'épuisement des ressources.

Bouygues Construction développe depuis 2012, à travers le monde, des projets sur mesure de production d'énergies renouvelables (photovoltaïques, thermiques, éoliennes, etc.). En mars 2021, la plus grande ferme solaire du Royaume-Uni a été mise sous tension (75 MW) à Llanwern au Pays de Galles. Avec celle à Strensham, ces deux fermes fourniront suffisamment d'énergie pour couvrir chaque année les besoins en électricité de 31 500 foyers au Royaume-Uni. Par ailleurs, elle continue son développement au Japon avec la signature d'un nouveau contrat pour construire la ferme solaire de Koriyama.

En 2021, Bouygues Construction s'est associée à ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) et Akuo Energy pour constituer le consortium Alp'Hyne Mont-Blanc. Ce consortium a pour ambition de concevoir et exploiter un réseau de distribution d'hydrogène renouvelable produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité verte locale produite en Haute-Savoie et dans l'Ain.

Bouygues Travaux Publics, en partenariat avec Saipem, est en charge de la conception, de la construction et de l'installation en mer des fondations gravitaires. D'une puissance totale d'environ 500 MW, le parc éolien

en mer de Fécamp devrait produire l'équivalent de la consommation domestique en électricité d'environ 770 000 personnes, soit plus de 60 % des habitants de Seine-Maritime.

Plusieurs opérations menées chez Bouygues Construction intègrent la réutilisation de matières premières secondaires directement sur site. Sur le projet de Pantin Kanal (immeuble de bureaux de 20 500 m²) situé à la limite de la ZAC du Port de Pantin (Seine-Saint-Denis), la filiale Bouygues Bâtiment Île-de-France Construction Privée a mené une démarche d'économie circulaire et de réduction de l'empreinte carbone à travers de nombreuses actions dont la récupération et le réemploi des dalles de faux-plancher, l'utilisation de poteaux métalliques réutilisables tout au long du cycle, l'utilisation de peinture à base d'algues considérés comme déchets non dangereux ou la pratique du compostage sur la base vie. Par ailleurs, lors de la restructuration de la piscine Blomet, Bouygues Bâtiment Île-de-France Ouvrages Publics a réutilisé les 900 m² de panneaux en polycarbonate qui composaient la verrière, pour la création de serres de jardins partagés.

Bouygues Construction expérimente des modes constructifs alternatifs et a renforcé son expertise pour développer l'usage du bois (matériau à plus faible empreinte carbone) dans ses constructions. Près de cent ouvrages (neufs et réhabilités) ont été construits en bois depuis 2005 en France, au Royaume-Uni et en Suisse.

Par exemple, le collège Revaion de Saint-Priest (69) réalisé par Bouygues Bâtiment Sud-Est pour le compte de la Métropole de Lyon et en partenariat avec Ossabois, spécialiste de la construction bois, est constitué à 90 % de bois dont 50 % en modulaire bois. Ce mode constructif modulaire en bois a permis une réalisation plus rapide du projet, plus qualitative et plus respectueuse de l'environnement.

Bouygues Construction participe également à l'élaboration de nouveaux référentiels de ce label : BiodiverCity Life et BiodiverCity Ready. Alors que le label actuel évalue la prise en compte des enjeux de biodiversité sur les projets lors des phases de conception et de construction, ces nouveaux référentiels permettront d'élargir ce spectre aux bâtiments déjà construits ou encore, d'élargir la prise en compte de la biodiversité à l'échelle d'un quartier. En 2021, 33 % des projets menés par Bouygues Construction incluent des mesures en matière de biodiversité. La performance de cet indicateur s'explique par une meilleure compréhension générale du sujet biodiversité et une forte implication des équipes opérationnelles dans la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la biodiversité. Par exemple : la préservation des espèces (faune et flore), le maintien des continuités écologiques et l'installation de ruches et de potagers, etc. Bouygues Bâtiment International a développé un guide avec 17 fiches pratiques pour les opérationnels afin de les accompagner dans la mise en œuvre concrète des mesures en faveur de la biodiversité. Au sein de Bouygues Bâtiment France Europe, un processus systématique d'identification des enjeux biodiversité est en place, incluant le recours à l'expertises d'associations environnementales locales si nécessaire.

IV. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Contrôle interne et informations sur les risques (Article L. 225-100-1, I-3° à 6° du code de commerce)

1. CONTRÔLE INTERNE

DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le groupe Bouygues dispose d'un référentiel de gestion des risques et de contrôle interne élaboré à partir du cadre de référence de l'AMF. Il aborde, d'une part, les principes généraux de contrôle interne et de gestion des risques et, d'autre part, les principes de contrôle interne comptables et financiers. Il vise principalement à formaliser les grands principes du contrôle interne du Groupe, mieux identifier les bonnes pratiques communes aux différents métiers et traiter de façon homogène les sujets transversaux importants. Chaque métier a complété le référentiel Groupe par des principes spécifiques liés à ses activités propres.

Afin de vérifier le degré d'application des principes sont déployées annuellement des campagnes d'auto-évaluation du contrôle interne. Le choix des principes à évaluer se porte en priorité sur les risques et enjeux identifiés. Chez Bouygues Construction, elles se déroulent habituellement au printemps-été et les synthèses sont présentées en fin d'année. L'exploitation des données permet d'établir un constat sur l'efficacité du contrôle interne au sein de Bouygues Construction, ainsi que de définir et de mettre en œuvre des plans d'action destinés à inscrire le dispositif dans une dynamique d'amélioration continue et de maîtrise des risques. Chaque entité définit ses propres plans d'action. Au niveau de Bouygues Construction, les responsables des filières fonctionnelles pilotent les plans d'action transverses.

La campagne 2022 a concerné 346 intervenants dans 95 Unités Opérationnelles et holdings représentant 90 % du chiffre d'affaires de Bouygues Construction. Au global, 36 principes du référentiel de gestion des risques et de contrôle interne ont été évalués.

Trois thèmes retenus par Bouygues SA :

- PG 03 : Organigramme et délégations de pouvoir
- PG 04 : Ressources Humaines
- PG 10 : Respect du droit de la concurrence

Certaines entités de Bouygues Construction ont choisi d'évaluer des thèmes additionnels selon leurs risques et enjeux propres.

La campagne 2022 a permis de poursuivre la déclinaison du dispositif de contrôle interne dans des structures au plus près du terrain tout en identifiant des champs de progrès dans l'exigence des notations de l'auto-évaluation. La qualité de l'échange entre les intervenants, ainsi que la mise en commun des résultats sont autant d'atouts qui permettent de faire du contrôle interne un outil de formation, d'animation et de management.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie des risques est intégrée au cycle de management de Bouygues Construction. Elle est présentée au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

Ce processus managérial permet, au sein de Bouygues Construction, de partager une vision commune des grands risques afin d'en accroître la maîtrise dans une dynamique de réduction de l'exposition de l'entreprise. Les synergies entre la gestion des risques, le contrôle interne et l'audit interne sont également porteuses de valeur ajoutée pour les processus de contrôle de l'organisation. Le plan annuel de l'audit interne intègre ainsi plusieurs missions orientées vers les grands risques de la cartographie.

La campagne d'actualisation de cette cartographie est conduite à l'été-automne. Le travail réalisé auprès des entités est complété par celui auprès des filières fonctionnelles afin d'établir la cartographie des risques du groupe Bouygues Construction.

Les principales fiches de risques, qui identifient les plans d'action, sont mises à jour à cette occasion.

MOYENS ET RESSOURCES MIS EN ŒUVRE

Les modalités retenues par Bouygues Construction pour le déploiement du contrôle interne correspondent à son organisation décentralisée, et au choix de s'appuyer sur des filières fonctionnelles fortes et structurées. L'environnement de contrôle est adapté en conséquence :

Rôle de la holding Bouygues Construction

Le pilotage du dispositif est assuré par une ressource dédiée au sein de la direction Audit et Contrôle Interne rattachée au Secrétariat Général de Bouygues Construction. La holding assure l'animation de la démarche et coordonne les campagnes d'auto-évaluation. Elle fournit aux entités un appui méthodologique. Elle établit la synthèse métier et assure le suivi des plans d'action transverses. Elle élabore la cartographie des risques.

Rôle des entités

Dans les entités, le dispositif du contrôle interne est du ressort du Secrétariat général. Des animateurs du contrôle interne sont responsables du déroulement des campagnes d'auto-évaluation. Dans les unités opérationnelles, le relais du déploiement est assuré généralement par les secrétaires généraux.

Rôle des filières fonctionnelles

En complément du travail des entités, l'implication des filières fonctionnelles assure le maillage du dispositif. Les responsables des filières fonctionnelles et pôles d'expertise valident un certain nombre de principes, établissent une synthèse et suivent des plans d'action transverses.

Actions d'animation réalisées au cours de l'année

De nombreuses actions de formation et d'information rythment la campagne : réunions d'échange et de retour d'expérience, ateliers de contrôle interne, comités des directions fonctionnelles, information des comités de direction. Le Comité de coordination des animateurs du contrôle interne des entités permet d'assurer un échange d'information transverse entre les entités de Bouygues Construction.

DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les entités disposent de moyens spécifiques, aussi bien pour la comptabilité que pour le contrôle financier. Selon les situations, les équipes comptables peuvent être centralisées ou décentralisées. Les contrôleurs financiers, présents à tous les niveaux de l'organisation, sont proches des responsables opérationnels.

La filière contrôle financier et la filière comptable sont placées sous l'autorité du secrétariat général. Des centres de ressources partagées sont en place dans les principales implantations de Bouygues Construction. Ces centres de ressources partagées mutualisent les moyens comptables des filiales présentes sur un même périmètre géographique et permettent de renforcer l'application stricte des principes et règles communs.

2. RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS ET À L'ACTIVITÉ DE BOUYGUES CONSTRUCTION

RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS AUX GRANDS PROJETS

La complexité et la taille des projets peuvent exposer Bouygues Construction à des risques en matière d'études et de conception d'une part et à des risques en matière de réalisation d'autre part.

Ces risques peuvent trouver leur origine en particulier dans :

- des erreurs de conception, de chiffrage ou de méthodes ;
- la défaillance de partenaires (cotraitants, sous-traitants, prestataires et/ou fournisseurs) ;
- des difficultés de coordination et d'interfaces, en particulier en cas de co-activité ou de travaux en site occupé ; et/ou
- le manque de maîtrise d'engagements contractuels forts.

La survenance de ce type de risque peut se traduire, en particulier, par des surcoûts supportés par l'entreprise au titre des retards causés au chantier (coûts de mobilisation supplémentaires, pénalités de retard...), du déploiement de moyens techniques et humains additionnels, de la réalisation de prestations de conception et/ou de travaux non prévus, de la substitution d'un partenaire défaillant, de réclamations et de contentieux, et une image ou une réputation dégradée.

Bouygues Construction a mis en place une organisation qui comporte des procédures de sélection, d'engagement, de validation et de contrôle stricts, menées aux niveaux les plus pertinents de l'entreprise, de façon de plus en plus centralisée en fonction de la taille des projets.

Ainsi la procédure de validation de l'engagement commercial impose-t-elle, pour tous les grands projets, d'établir dès le lancement de l'affaire, une note de synthèse (*Project Executive Summary*) qui identifie et évalue de manière chiffrée les risques majeurs. Des audits internes sont en outre régulièrement conduits sur les projets de grande ampleur afin de s'assurer de la maîtrise des risques en cours de réalisation.

Enfin, les entités de Bouygues Construction s'appuient sur des moyens humains hautement qualifiés dans les domaines technique (mise en place de pôles de compétences techniques) et fonctionnels (organisation par filière pôle d'expertise).

RISQUES LIÉS À UNE FORTE EXPOSITION INTERNATIONALE

Bouygues Construction exerce plus de 60 % de son activité à l'international, dans plus de 60 pays, ce qui l'expose à des risques résultant de situations d'instabilité politique ou sociale affectant certains États ou régions (de tensions diplomatiques entre certains États, et/ou de tensions économiques et commerciales. L'instabilité mondiale s'est accentuée à la suite de crise de la Covid-19 et la montée du protectionnisme dans le même temps.

De manière générale, la survenance de ce type de risque peut notamment conduire Bouygues Construction à :

- supporter des surcoûts pour poursuivre ses activités et/ou sa présence dans la zone concernée du fait, par exemple, de réglementations plus strictes, de la mise en place de taxes et/ou d'embargos ;
- supporter des surcoûts pour se retirer d'une zone ou d'un pays ;
- se priver de certains marchés.

Les risques liés à l'exposition internationale de Bouygues Construction sont contenus du fait :

- des moyens mis en œuvre pour prévenir leur occurrence et limiter leur incidence, parmi lesquels :
 - une procédure de sélection rigoureuse, par le Comité exécutif, de tout pays dans lequel les entités de Bouygues Construction ne sont pas encore implantées ou ne sont pas intervenues récemment ;
 - dans certaines régions, un mode d'intervention nomade avec des opérations ponctuelles pour réaliser des grands projets spécifiques ;
 - l'introduction de dispositifs contractuels protecteurs et la mise en place de mesures préventives sur les plans juridique, financier et assurantiel ;
 - le paiement dans des devises stables ;
 - un pilotage des prévisions, rendu possible par une profondeur du carnet de commandes suffisante, permettant d'anticiper les évolutions défavorables et de réallouer en conséquence les moyens de production sur les marchés ou les activités moins affectés.
- d'un renforcement de nos activités dans des pays stables : Europe (France, Allemagne, Suisse...), Amérique du Nord (États-Unis, Canada...) et Australie.

RISQUES LIÉS À UNE DÉFAILLANCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT (« SUPPLY CHAIN »)

Depuis 2021, accentué en 2022 par la guerre en Ukraine, nous assistons à une forte hausse du prix des matériaux et de l'énergie, une perturbation du fret et des flux logistiques internationaux ainsi qu'une augmentation des délais de fabrication et de livraison.

La raréfaction de certaines matières premières crée des difficultés d'approvisionnement et peut entraîner des coûts complémentaires pour l'entreprise.

Pour Bouygues Construction le risque lié à l'approvisionnement est atténué par :

- l'appui d'une direction achats centrale avec des spécialistes et des implantations stratégiques dans le monde pour être au plus près du sourcing fournisseurs.
- le renforcement de l'implication de « Bouygues Construction Trading & Logistics » (structure transverse dédiée) pour les zones sous tension en particulier le Royaume-Uni également touché par les conséquences du BREXIT.

La filière achat de Bouygues Construction a mis en œuvre des plans d'action pour diminuer le risque de défaillance de la « supply chain » avec :

- une spécialisation de la filière (fourniture et sous-traitance),
- une augmentation de son périmètre via la direction centrale,
- une digitalisation (Ivalua, Marketplaces, RPA),
- une communication (notes d'information, conjoncturelles et spécifiques sur les risques matériaux).

MUTATION/UBÉRISATION

La capacité de Bouygues Construction à innover et à s'adapter aux évolutions du marché, des techniques et des technologies est essentielle.

L'absence d'adaptation et d'innovation est de nature à affecter l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts de production. Elle peut également conduire à une perte d'opportunité et à la sortie de certains marchés.

Ce risque est limité dans le contexte de Bouygues Construction, par la coordination d'organisations R&D, *Open Innovation*, Veille, Prospective et Marketing Stratégique en charge :

- d'accompagner les activités R&D de ses filiales et de centraliser les enjeux transverses ;
- d'assurer une veille en matière de mutations des usages et d'innovations clients ;
- de rechercher et de nouer des partenariats avec les start-ups pertinentes du marché ;
- de favoriser les initiatives internes.

RISQUES JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET ÉTHIQUES

Atteintes à l'éthique ou à la conformité

Bouygues Construction est exposée à des risques d'atteinte à l'éthique et à la conformité pouvant résulter du non-respect des référentiels du Groupe, eu égard notamment :

- aux relations qu'elle entretient avec des autorités publiques en tant que donneuse d'ordres, ou des autorisations qu'elle doit obtenir de leur part pour les besoins des projets ;
- aux sollicitations dont ses collaborateurs peuvent faire l'objet (apporteurs d'affaires, fournisseurs ou partenaires locaux) pouvant déboucher sur des pratiques anti-concurrentielles, des conflits d'intérêts, des infractions aux règles d'embargo ;
- au nombre d'intervenants à une opération, en phase commerciale ou d'exécution ;
- à l'importance de ses implantations internationales.

La violation de normes en matière d'éthique et de conformité peut conduire à d'importantes sanctions financières, la privation de l'accès à certains marchés, certains financements et/ou couvertures d'assurance, une image dégradée, une désorganisation interne et l'imposition de programmes de surveillance (*monitoring*) spécifiques et contraignants. Suite à la refonte intégrale de la cartographie des risques de corruption durant l'année 2021, l'exposition à ces risques fait l'objet d'un suivi et de plans d'action dédiés conformément aux recommandations émises par l'autorité de contrôle.

La politique éthique et conformité de Bouygues Construction est soutenue par un engagement fort de la Direction Générale avec le soutien de son Comité exécutif, instance dirigeante du groupe dont le Responsable de l'éthique fait partie. Celui-ci dispose en central de moyens dédiés à ces missions avec la Direction Conformité, relayés par les référents conformités au sein des Directions Juridiques de chaque entité et des *Local Legal Desk*. Cette politique s'appuie sur le code d'Éthique, le code de conduite anticorruption et les 4 Programmes de Conformité du groupe Bouygues. Bouygues Construction dispose d'un Guide Pratique – Éthique & Conformité (revu intégralement en 2022) à destination des collaborateurs qui contient notamment la politique cadeaux et invitation, les dispositions concernant les mécénats et sponsoring mais aussi la règle du Groupe de ne plus recourir à l'intermédiation commerciale. Des outils digitaux viennent compléter la mise en œuvre de cette politique : outil de déclaration des cadeaux/invitations (nouvel outil mis en place fin 2022), bases de données de vérification de conformité, outil de formation développé en interne.

Ces dispositifs font l'objet de formation et sensibilisation des collaborateurs via la nouvelle formation *ByCompliant* et les indicateurs de la politique sont présentés annuellement au cours des Revues de Conformité des Entités et de Bouygues Construction, ainsi que du Comité éthique.

RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Perte de compétence et d'attractivité

Les activités de Bouygues Construction s'appuient sur les compétences, le savoir-faire, l'engagement et l'expertise de ses collaborateurs, en particulier dans le cadre de l'exécution des projets de construction.

Le risque consisterait donc à ne pas être en mesure d'attirer et de fidéliser les meilleurs profils en termes de savoir-faire et/ou de potentiel, de former et faire monter en compétence efficacement l'ensemble des collaborateurs, ou d'allouer les ressources de manière pertinente.

La réalisation de ce risque contribuerait à :

- une baisse du niveau global d'expertise des métiers concernés susceptible de fragiliser leur positionnement sur le marché ;
- une désorganisation découlant de la difficulté à planifier la disponibilité des ressources nécessaires ;
- une dégradation de la qualité et des délais de conception et/ou de réalisation des projets et, par voie de conséquence, des surcoûts ;
- une dégradation de l'image et de la réputation de Bouygues Construction.

Des actions préventives et correctives sont déployées. Elles portent sur l'identification des compétences et des talents, la formation et l'accompagnement du management, l'attractivité du métier et de l'entreprise avec le déploiement d'une nouvelle promesse employeur.

Risques liés au changement climatique et aux attentes de décarbonation (RSE)

La réponse aux attentes croissantes en matière de la responsabilité sociale, d'exemplarité environnementale, de risque climatique et de décarbonation des activités de Bouygues Construction constitue un enjeu majeur.

L'absence de traitement de ces enjeux peut conduire à des pertes d'opportunités et un déficit réputationnel.

Pour répondre à cet enjeu et limiter les risques y afférents, Bouygues Construction a mis en place une organisation spécifique et poursuit sa démarche dénommée « Responsable & Engagé » comportant 12 thématiques d'engagement : Prévention santé, sécurité ; Éthique ; Droits humains fondamentaux ; Exemplarité des opérations ; Énergie/Carbone ; Diversité et qualité de vie au travail ; Économie circulaire ; Biodiversité ; Approvisionnement en ressources responsables ; Employabilité et Ancrage Local ; Ouverture à la société et Solidarité.

Bouygues Construction a mis en place pour ses chantiers une labellisation interne d'excellence dénommée « TopSite », qui couvre 5 thématiques : Santé – Sécurité, Environnement, Sociale, Sociétale, Qualité – Implication Client.

2021 a vu le déploiement de la stratégie climat au sein de l'entreprise avec un suivi des objectifs fixés à l'horizon 2030. Bouygues Construction est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet serre à moyen terme, soit - 40 % sur les consommations d'énergie (scopes 1&2), - 30 % par m² pour les émissions indirectes liées aux bâtiments (scope 3), et - 20 % sur les autres émissions indirectes (scope 3), sur la période 2021-2030.

Des plans de sensibilisation, communication et de formation sont lancés aux fins de mobiliser efficacement l'ensemble des acteurs de l'Entreprise.

En 2022, Bouygues Construction renforce sa stratégie sur le développement durable avec 3 priorités :

- lutte contre le changement climatique à travers une stratégie de décarbonation de nos activités ;
- création d'une chaîne d'approvisionnement engagée avec des partenariats durables et responsables ;
- création d'une valeur sociale pour avoir un impact positif dans nos communautés et territoires.

ASSURANCES – COUVERTURES DES RISQUES

Bouygues Construction s'emploie en permanence à optimiser et à pérenniser les contrats d'assurance souscrits pour son compte et celui de ses filiales, non seulement pour se protéger contre d'éventuels sinistres, exceptionnels par leur ampleur ou leur nombre, mais aussi pour que cette protection soit et reste à un niveau de coût qui préserve la compétitivité de la société.

Cette politique d'assurance sur le long terme nécessite un partenariat avec des assureurs de qualité, ayant une excellente solidité financière. Pour le maintenir et pour éviter que certaines informations puissent être utilisées au préjudice des intérêts de Bouygues Construction, notamment dans le cadre de contentieux, Bouygues Construction veille à garder une grande confidentialité sur le montant des primes et sur les conditions de garantie, tout spécialement sur les contrats d'assurance de responsabilité.

Outre les contrats d'assurance légalement obligatoires, Bouygues Construction souscrit des assurances de responsabilité y compris pour le risque Cyber, garantissant les dommages aux tiers dont pourraient être responsables les sociétés du groupe Bouygues Construction. Les activités et les tailles de ces sociétés étant très diverses, les montants des garanties sont adaptés aux risques encourus ; ils sont généralement supérieurs à cinq millions d'euros par sinistre.

Par ailleurs, les locaux permanents (tels que siège social, agence, dépôt-atelier) font l'objet d'une protection d'assurance par le biais de contrats d'assurance multirisques. Cette protection est apportée à hauteur d'une valeur contractuelle de reconstruction, définie en accord avec les assureurs et prenant en compte l'hypothèse de survenance d'un sinistre maximum probable.

Les travaux en cours font généralement l'objet d'une protection par des contrats Tous Risques Chantier, garantissant les dommages matériels pouvant les affecter. Le montant de la garantie est, le plus souvent, égal à la valeur du marché.

Toutefois, ce montant est parfois limité par la capacité totale disponible sur le marché mondial de l'assurance en fonction de certains critères tels que la zone géographique concernée, la nature des travaux (ex. : tunnel), le risque couvert (ex. : cyclones, tremblements de terre), la nature des garanties (ex. : responsabilité décennale pour les très grands ouvrages).

Pour l'ensemble de ces contrats, les franchises sont adaptées afin d'optimiser le coût global pour Bouygues Construction en fonction, d'une part de la probabilité de survenance des sinistres, d'autre part des diminutions de prime qu'il est possible d'obtenir de la part des assureurs en augmentant les franchises.

Enfin, Bouygues Construction et ses filiales poursuivent et développent des mesures de prévention et de protection pour réduire encore la survenance d'accident et de sinistres, et pour en limiter l'ampleur.

3. RISQUE DE CRÉDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE COMMERCIAL

La trésorerie d'exploitation positive de nos projets et de nos unités opérationnelles est un principe fondamental de sécurité financière de nos activités. Des courbes prévisionnelles de trésorerie et de risques financiers sont établies sur les grandes affaires dès la phase commerciale et font l'objet de mises à jour régulières.

La qualité et la surface financière des clients, des associés, des partenaires, des fournisseurs et sous-traitants sensibles font l'objet d'analyses. Suivant le cadre contractuel et commercial dans lequel s'inscrit le projet, il peut notamment être fait appel à :

- des avances de démarrage versées par les clients, des retenues de garantie sur les situations sous-traitants,
- la délivrance de garanties bancaires (de paiement par les clients, de bonne fin par les sous-traitants, etc.),
- de la cession de créances sans recours,
- l'assurance risque exportateur (couverture des risques pays & politiques),
- l'assurance crédit.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de dépendance vis-à-vis d'un client spécifique.

Dans les associations momentanées d'entreprises, les répartitions temporaires de trésorerie entre associés s'effectuent contre garantie bancaire de restitution.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE BANCAIRE

Tout placement effectué auprès d'un tiers est préalablement avalisé par la Direction Trésorerie & Financement, tant sur le choix de la contrepartie bancaire (analyse du rating de l'établissement financier) que sur la nature de l'instrument à souscrire.

Les supports de placement sont principalement :

- des certificats de dépôt et des dépôts à terme dont la maturité n'excède pas 3 mois auprès de contreparties de premier rang,
- des comptes à terme et des comptes rémunérés ouverts auprès de banques de premier rang et offrant une liquidité quotidienne,
- des OPCVM monétaires purs présentant une liquidité quotidienne et une rémunération positive.

Ils font l'objet d'un recensement et d'une surveillance mensuels.

Aucune perte n'a été constatée sur 2022 sur les instruments de placement souscrits.

Au 31 décembre 2022, aucune banque ne concentrait plus de 5 % des liquidités disponibles. Les placements sont effectués à plus de 90 % auprès de contreparties présentant une notation minimum investment grade (Standard & Poors BBB+ minimum).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

À fin décembre 2022, l'excédent financier net s'élève à 3 641 M€ et augmente de 411 M€ par rapport à fin 2021. Il intègre un reclassement au titre d'IFRS 5 de + 115 M€ sur l'exercice 2022.

Les lignes de crédit à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date sont de 329 M€.

4. RISQUE DE TAUX

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

Le risque de taux d'intérêt porte sur les dettes financières à taux variable figurant au bilan et est couvert par des placements également à taux variable. Bouygues Construction négocie avec ses clients des avances de démarrage pour les chantiers. Bouygues Construction dispose en conséquence d'une trésorerie nette importante qui est placée à court terme avec une sensibilité à la variation des taux d'intérêt.

RÈGLES DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Les instruments qui peuvent être utilisés sont limités aux produits suivants : swaps de taux d'intérêt, caps et tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux. Ils ont pour caractéristiques : de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel. L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de taux font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Le principe est de couvrir, au niveau du groupe Bouygues Construction, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent. Étant donné le niveau d'endettement brut de Bouygues Construction et les investissements à réaliser par Bouygues Construction, la mise en place des instruments financiers susvisés est limitée à un usage de couverture des risques pris par la société.

5. RISQUE DE CHANGE

EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

Bouygues Construction est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs de Bouygues Construction en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques « pays ».

RÈGLES DE COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Les instruments qui peuvent être utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, options de change dans le cadre de la couverture du risque de change. Ils ont pour caractéristiques : de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel. L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Le principe appliqué au sein du groupe Bouygues Construction est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales par rapport à la devise fonctionnelle du chantier ou de l'entité concernée. Lorsque les flux futurs sont certains, le risque de change est couvert

par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire. Par ailleurs, les titres de participations des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

6. RISQUE SUR ACTIONS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Bouygues Construction n'est pas exposé au risque sur actions.

Des instruments financiers peuvent ponctuellement être souscrits pour couvrir un risque sur matières premières sous réserve que les marchés financiers proposent un instrument adéquat. Ces instruments ne sont souscrits qu'à des fins de couverture auprès de banques de premier rang.

V. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ - ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX ACCORDS COLLECTIFS – CONDITIONS DE TRAVAIL

Conformément aux articles L. 22-10-36 et L. 225-102-1 du code de commerce, les informations relatives à :

- la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, en ce compris les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit,
- ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, de la lutte contre les discriminations en faveur de la promotion des diversités et en faveur des personnes handicapées,
- les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés,
- aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités,
- aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives,
- aux mesures prises en faveur des personnes handicapées,

figurent dans le document d'enregistrement universel 2022 de la société Bouygues, disponible sur www.bouygues.com à compter du 23 mars 2023.

VI. PLAN DE VIGILANCE

Conformément à l'article L. 225-102-4 du code de commerce, les informations relatives :

- aux droits humains et libertés fondamentales,
- à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement.

figurent dans le document d'enregistrement universel 2022 de la société Bouygues, disponible sur www.bouygues.com à compter du 23 mars 2023.

VII. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 4 janvier 2023 a :

- approuvé le projet d'attribution aux actionnaires de la Société des actions Equans reçues en rémunération de l'apport en nature de Bouygues Energies & Services et Kraftanlagen Energies & Services GmbH,
- décidé d'attribuer les 55 454 156 actions Equans reçues par la Société à ses actionnaires au prorata de leur participation respective au capital de la Société, soit à raison d'environ 31,0116 actions Equans (55 454 156/1 788 177) par action de la Société, comme suit :
 - Bouygues SA reçoit 55 435 549 actions Equans représentant un montant distribué de 608 474 516,39 € ; et
 - SFPG reçoit 18 607 actions Equans représentant un montant distribué de 204 235,11 €.

VIII. PERSPECTIVES 2023

Bouygues Construction dispose d'une bonne visibilité et bénéficie notamment :

- d'une activité acquise au 31 décembre 2022 pour l'exercice 2023 de 8 Md€ et d'un carnet à moyen terme (2 à 5 ans) de 6,1 Md€ ;
- d'une structure financière solide, forte d'un excédent financier net à 3,6 Md€ ;
- d'une capacité à exporter ses compétences à l'international : avec 57 % de son chiffre d'affaires réalisé hors de France, Bouygues Construction ambitionne d'étendre son implantation géographique à de nouveaux marchés développés et à fort potentiel.

IX. EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS ET DES COMPTES INDIVIDUELS

1. COMPTES CONSOLIDÉS

Le périmètre de consolidation est composé de 432 sociétés dont 54 % à l'international, contre 422 sociétés consolidées à fin 2021.

Il se décompose en :

- 264 sociétés contrôlées, consolidées en intégration globale ;
- 125 sociétés qualifiées d'activité conjointe, consolidées en intégration proportionnelle, et
- 43 sociétés qualifiées de co-entreprise ou sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les variations de périmètre survenues sur l'exercice 2022 n'ont pas d'impacts matériels sur les comptes consolidés à l'exception des acquisitions des sociétés suivantes :

- Floating Wind Solutions le 10 août 2022 pour 15 M€. Le goodwill provisoire comptabilisé au 31 décembre 2022 est de 15 M€.
- Ingenica Ingénierie Industrielle le 16 novembre 2022 pour 5 M€. Le goodwill provisoire comptabilisé au 31 décembre 2022 est de 5 M€.

Le principal fait significatif est :

Acquisition d'Equans par le groupe Bouygues :

Le 12 mai 2022, Bouygues a signé avec Engie le contrat d'acquisition d'Equans (*Share Purchase Agreement*).

Le 19 juillet 2022, la Commission européenne a autorisé l'acquisition d'Equans par Bouygues sous réserve du respect des engagements proposés par Bouygues.

Le 4 octobre 2022, Bouygues SA a finalisé l'acquisition d'Equans et franchit une étape clé de son développement. Le prix final d'acquisition de 100 % des titres Equans s'établit à 6,1 Md€.

Equans est consolidé dans les comptes de Bouygues à compter de début octobre 2022. Les activités du pôle Énergies et Services de Bouygues, actuellement rattachées à Bouygues Construction, ont rejoint début janvier 2023 celles d'Equans.

Incidence sur la présentation des comptes :

Dans les comptes du groupe Bouygues Construction, le pôle Énergies et Services a été classé en Actifs ou activités détenus en vue de la vente et activités abandonnées depuis l'exercice clos au 31 décembre 2021 en application de la norme IFRS 5. Ce classement est maintenu dans les comptes au 31 décembre 2022 dans l'attente du transfert effectif de ce pôle à Equans qui interviendra en janvier 2023.

Le pôle Énergies et Services est ainsi présenté de la manière suivante dans les états financiers :

- Les actifs et passifs sont présentés pour leur montant total dans les rubriques spécifiques du bilan ; les créances et les dettes du pôle envers les autres entités du Groupe continuent d'être éliminées en consolidation.
- Le résultat net d'impôt est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession le cas échéant.
- Les flux de trésorerie sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à leur date de cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession le cas échéant.

ACTIF

Les immobilisations corporelles (494 M€) et incorporelles (12 M€) ont diminué de 57 M€ par rapport à fin 2021.

Cette variation s'explique notamment par :

- les investissements de période de 127 M€ dont 71 M€ à l'étranger (notamment 13 M€ liés au chantier Trunk Road T2 (HK) et 11 M€ relatifs au chantier Pawtucket (USA)), et 56 M€ investis en France ;
- les dotations aux amortissements de la période (- 168 M€) ;
- les cessions des immobilisations corporelles et incorporelles (donnant lieu à une augmentation de la trésorerie de 44 M€).
- Le reclassement des immobilisations du pôle Énergies et Services en Actifs liés aux activités détenues en vue de la vente pour (22) M€ sur l'exercice 2022.

Le poste goodwill s'établit à 298 M€. Il intègre notamment le goodwill temporaire liés à l'acquisition de Floating Wind Solutions pour 15 M€ et (2) M€ d'effet de variation des cours des devises étrangères contre euro (les goodwill étant comptabilisés et suivis dans la devise fonctionnelle de la société acquise).

Les coentreprises et entités associées, 29 M€ (26 M€ à fin 2021), correspondent aux participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le poste intègre un reclassement au titre d'IFRS 5 de (- 6) M€ et est principalement composé au 31 décembre 2022 de la participation de 50 % dans la société UBY (Ex Com'In) pour 9 M€ et de la participation de 33 % dans le Consortium Stade de France pour 8 M€.

Les autres actifs financiers non courants, 202 M€, sont constitués de 37 M€ de participations non consolidées, et de 165 M€ de prêts, de créances rattachées à des participations et de dépôts et cautionnements. Leur montant s'élevait à 217 M€ fin 2021.

Le poste « impôts différés actifs » est de 59 M€ ; il est composé principalement de gains latents d'impôts liés aux provisions pour avantages au personnel et aux provisions fiscalement non déductibles temporairement.

L'actif courant hors trésorerie s'élève à 3 065 M€ à fin décembre 2022.

La trésorerie nette des concours bancaires courants, 3 991 M€, diminue de (125) M€ par rapport à fin 2021 (4 116 M€) en intégrant un reclassement au titre d'IFRS 5 de (464) M€ sur l'exercice 2022.

PASSIF

Les capitaux propres totaux (y compris les « participations ne donnant pas le contrôle », qui correspondent aux intérêts minoritaires) augmentent de 389 M€ par rapport à fin 2021 et s'établissent à 1 360 M€. Cette variation s'explique notamment par :

- 330 M€ d'augmentation de capital souscrite par Bouygues SA ;
- 311 M€ de résultat net part du Groupe de la période ;
- (274) M€ de distribution de dividendes aux actionnaires du Groupe ;
- et + 17 M€ de variation des écarts actuariels et impôts différés associés à la suite de la hausse des taux d'actualisation et des hypothèses d'augmentation des salaires sur les IFC et Pensions.

Les dettes financières non courantes s'élèvent à 338 M€, soit une diminution de 543 M€ par rapport à fin 2021, principalement liée à des remboursements d'emprunts auprès des sociétés de compensation de trésorerie du groupe Bouygues dans le cadre des opérations de préparation du rattachement du pôle Énergies et Services à Equans.

Les provisions, poste important dans les activités de BTP, sont présentées en normes internationales selon leur exigibilité : provisions non courantes, 667 M€ et provisions courantes, 605 M€.

Les impôts courants, 70 M€, correspondent aux impôts sur les sociétés à échéance court terme, dus par les filiales françaises et étrangères.

Les dettes fournisseurs représentent 2 282 M€ fin 2022 par rapport à 2 133 M€ fin 2021 et intègrent un reclassement IFRS 5 de (23) M€.

Le poste Passif sur contrats clients s'élève à 1 900 M€ à fin décembre 2021 (contre 2 004 M€ à fin décembre 2021). Il répond aux préconisations de présentation de la norme IFRS 15 et correspond au cumul des avances et acomptes reçus et des produits constatés d'avance.

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 438 M€. Ce poste regroupe principalement les dettes fiscales et sociales.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires s'élève à 9 306 M€, en augmentation de 5 % par rapport à 2021.

43 % du chiffre d'affaires est réalisé en France et 28 % dans le reste de l'Europe.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 276 M€ (234 M€ en 2021). Après déduction de 83 M€ de charges d'impôt, le résultat net part du Groupe ressort à 311 M€.

2. COMPTES INDIVIDUELS

COMMENTAIRES

La diminution de 489 M€ de l'actif immobilisé net (1 801 M€ fin décembre 2022 contre 2 290 M€ fin 2021) s'explique principalement par :

- des augmentations de capital :
 - sur la société BYUK pour 55 M€,
 - sur la société UBY (ex COM'IN) pour 10 M€
- le remboursement de l'intégralité des prêts avec BYES pour 561 M€.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 400 M€ fin décembre 2022, en augmentation de 623 M€ compte tenu de l'augmentation de capital de 330 M€ (dont 6 M€ imputés sur le capital et 324 M€ imputés sur la prime d'émission), d'une distribution de dividendes pour 274 M€ et d'un résultat de l'exercice de 567 M€.

Les dettes financières représentent 401 M€ fin décembre 2022 (1 245 M€ fin 2021). Ce poste correspond à la trésorerie empruntée auprès des sociétés de compensation de trésorerie du groupe Bouygues et affectée au financement d'actifs à long terme.

La trésorerie ressort à (401) M€ fin décembre 2022 (notion d'endettement financier net). Elle était de (1 591) M€ fin 2021 soit une variation de 1 099 M€.

SITUATION D'ENDETTEMENT DE LA SOCIÉTÉ

À fin décembre 2022, l'excédent financier net s'élève à 3 641 M€ et augmente de 411 M€ par rapport à fin 2021. Il intègre un reclassement au titre d'IFRS 5 de + 115 M€ sur l'exercice 2022.

Les lignes de crédit à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date sont de 329 M€.

MONTANT DES PRÊTS À MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE (article L. 511-6, 3bis al.1 et art R. 511-2-1-1 et R. 511-2-1-2 du code monétaire et financier)

La Société n'a consenti aucun prêt à moins de trois ans à titre accessoire à son activité principale, au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 et L. 247-1 du code de commerce, la présentation de l'activité et des résultats du groupe Bouygues Construction figurant dans le présent rapport inclut celle des filiales de la Société et des sociétés contrôlées par elle.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan de la Société et figure en page suivante.

SUCCURSALES – ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Conformément à l'article L. 232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société possède 3 établissements secondaires ouverts dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et comptable de la Société. Il s'agit des CRP Comptabilité à Rouen et Saint-Herblain et du CRP Paie à Lyon.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après, les informations sur les délais de paiement :

- des fournisseurs, portant sur factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;
- des clients, relatives aux factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Filiales et participations (en millions d'euros)	Capital ^d	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats ^d	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés^{a, b}											
Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)	-	-	-	1 604	1 585	320	3	-	-	-	-
DTP	10	0	100,00 %	24	24	-	-	1	(1)	-	-
Bouygues Bâtiment International	25	95	100,00 %	85	85	47	-	320	26	15	-
Bouygues Bâtiment Île-de-France	14	46	92,21 %	103	103	0	1	1 544	46	42	-
Bouygues Travaux Publics	291	- 122	98,88 %	343	343	89	2	2 096	124	-	-
BYES	62	157	100,00 %	510	510	-	-	955	100	400	-
Bouygues Bâtiment Nord-Est	25	26	100,00 %	35	35	0	-	419	5	3	-
Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest	7	15	93,04 %	11	11	-	-	289	5	3	-
Bouygues Bâtiment Sud-Est	3	43	100,00 %	6	6	0	-	371	(4)	6	-
Fichallenge	2	- 7	100,00 %	2	-	-	-	-	(1)	-	-
Challenger	0	-	99,99 %	15	15	-	-	19	5	-	-
Bouygues Bâtiment Grand Ouest	2	54	100,00 %	4	4	0	-	412	15	6	-
Bouygues Bâtiment Central Europe	0	18	100,00 %	25	25	34	-	-	(2)	-	-
VSL (Suisse)	2	-	100,00 %	32	32	79	-	41	11	-	-
Losinger Holding (Suisse)	15	11	100,00 %	22	22	-	-	-	31	36	1 CHF = 1,015538 €
Dragages Hong Kong (Hong Kong)	50	441	100,00 %	6	6	60	-	147	31	58	1 HKD = 0,120246 €
Acieroid (Espagne)	1	0	93,81 %	18	1	0	-	21	1	-	-
Kraftanlagen (Allemagne)	5	14	100,00 %	99	99	-	-	346	2	0	-
Bouygues UK	152	- 86	100,00 %	261	261	11	-	431	(41)	-	1 GBP = 1,127523 €
Participations (10 à 50 % du capital) - à détailler	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.											
Total	-	-	-	47	23	13	-	-	-	-	-
Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	14	13	12	-	-	-	3	-
Filiales étrangères (ensemble) ^c	-	-	-	1	1	0	-	-	-	1	-
Participations dans des sociétés françaises	-	-	-	31	9	0	-	-	-	1	-
Participations dans des sociétés étrangères	-	-	-	0	0	-	10	-	-	0	-
Total global	-	-	-	1 650	1 608	333	-	-	-	-	-

(a) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(b) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(c) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(d) Montant dans la monnaie locale avec indication de la devise et du taux de conversion en observation.

(en milliers d'euros)	Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A. Factures concernées, par tranches de retard de paiement												
Nombre de factures	445					1	348					16
Montant total TTC	21 809	6	-	-	-	6	30 427	597	8	2	32	639
% du total achats TTC	13,11 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %						
% du CA TTC							11,98 %	0,24 %	0	0	0,01 %	0,25 %
B. Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures			0						0			
Montant total TTC			0						0			
C. Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou L. 443-1 du code de commerce)												
Délais utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : sauf cas particuliers, le délai contractuel généralement utilisé est 45 jours fin de mois						Délais contractuels : sauf cas particuliers, le délai contractuel généralement utilisé est à 30 jours le 15 du mois suivant					

Pour mémoire :

- le poste « fournisseurs et comptes rattachés » (43 M€) comprend également les charges à payer et les effets à payer non présentés ;
- le poste « clients et comptes rattachés » (33 M€) comprend également les factures à établir.

X. INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES

À fin décembre 2022, les effectifs consolidés de Bouygues Construction étaient de 52 892 collaborateurs (y compris BYES INTEC et KRAFTANLAGEN) se répartissant de la façon suivante :

• Effectifs en France	21 920
- Compagnons	5 000
- ETAM	6 696
- Cadres	10 224
<i>Y compris collaborateurs cadres en détachement à l'international</i>	
• Effectifs à l'international	30 972
- Expatriés*	426
- Effectifs locaux à l'international	30 546

* expatriés de droit français uniquement

Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en 2022 s'élève à 4,3.

Le taux de gravité atteint 0,28.

XI. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice 2022	566 768 048,42 €
Dotation à la réserve légale	(614 602,50) €
Report à nouveau antérieur	347 361 203,64 €
Attribution des titres Equans :	
Imputation partielle sur le RAN (AGE du 04/01/2023)	(270 040 178,27) €*
Soit un bénéfice distribuable	643 474 471,29 €
Distribution d'un dividende de	199 381 735,50 €
Le solde au report à nouveau	444 092 735,79 €

* Le solde de 338 638 573,23 € imputé sur le compte « Prime d'émission » (AGE du 04/01/2023).

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	2019	2020	2021
Nombre d'actions	1 706 230	1 706 230	1 706 230
Dividende par action	190,48 €	89,00 €	160,70 €
Dividende total	325 002 690,40 €	151 854 470,00 €	274 191 161,00 €

XII. PRISES DE PARTICIPATIONS ET PRISES DE CONTRÔLE

1. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Conformément aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucune participation directe (en capital ou en droits de vote) représentant plus de 5 %, 10 %, 20 %, 33,33 % ou 50 % du capital de sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française.

2. PRISES DE CONTRÔLE DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Conformément aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucun contrôle direct ou indirect dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française.

XIII. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

1. OPÉRATIONS MODIFIANT LE CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant nominal de 6 146 025 €, par l'émission de 8 947 actions nouvelles d'une valeur nominale de 75 € chacune, pour le porter d'un montant de 127 967 250 € à un montant de 134 113 275 €.

2. IDENTITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DÉTENANT PLUS DU VINGTIÈME DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues, en application de l'article L. 233-12 dudit code, nous vous informons qu'au 31 décembre 2022, le capital social de Bouygues Construction est détenu à hauteur de 99,97 % par la société Bouygues, Société Anonyme, dont le siège social est sis à PARIS (75008) - 32, Avenue Hoche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 572 015 246.

3. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ET AUX ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Conformément à l'article L. 233-13 du code de commerce, au 31 décembre 2022, la Société ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

4. ALIÉNATIONS D'ACTIONS EFFECTUÉES EN VUE DE RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES

Dans la mesure où la Société ne détient aucune participation réciproque avec une autre société, les régularisations par voie d'aliénation imposées par les dispositions de l'article L. 233-39 du code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

Ainsi aucune aliénation d'actions n'a été réalisée en vue de régulariser des participations réciproques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5. ACTIONS ACHETÉES ET VENDUES AU TITRE DE L'INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE (ARTICLES L. 225-208, L. 225-209-2 ET L. 225-211 DU CODE DE COMMERCE)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune action n'a été achetée ou vendue au titre de l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

XIV. DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées au 4 de l'article 39, du code général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visés au 5 de l'article 39 dudit code n'a été opérée.

XV. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, il est indiqué que, à la date de clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2022, la part du capital de la Société détenue par les salariés de la Société, ainsi que par les salariés des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce, est nulle.

Il est en revanche précisé que, conformément à l'article L. 225-184 du code de commerce, un rapport spécial sur les attributions ou les levées d'options de souscription ou d'achat d'actions dont ont bénéficié, durant l'exercice, les mandataires sociaux de la Société ainsi que les dix principaux bénéficiaires parmi les salariés de la Société, est présenté à l'Assemblée Générale.

XVI. OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'Article L. 2323-7-2 du code du travail.

XVII. AUTORISATIONS DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions des articles L. 225-35 et R. 225-28 du code de commerce, le Conseil d'administration a autorisé, lors de sa réunion du 10 novembre 2022, le Président-directeur général à consentir des cautions, avals et autres garanties dans la limite d'un montant de 300 M€.

Ces autorisations ont été données pour une période d'un an.

XVIII. RÉOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons de vous prononcer sur les points suivants figurant à l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 et fixation du dividende,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- Ratification de la cooptation de Mme Marie-Luce GODINOT en qualité d'administratrice,
- Ratification de la nomination de M. Didier CASAS en qualité de censeur,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pascal MINAULT,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Olivier ROUSSAT,
- Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Charlotte BOUYGUES,
- Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Marie-Luce GODINOT,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société BOUYGUES, représentée par M. Pascal GRANGÉ,
- Renouvellement du mandat de censeur de M. Olivier BOUYGUES,
- Renouvellement du mandat de censeur de M. William BOUYGUES,
- Renouvellement du mandat de censeur de M. Didier CASAS,
- Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

XIX. AUTRES INFORMATIONS

Administration et contrôle de la Société

Au 31 décembre 2022, la Société est dirigée par un Président-directeur général et un Directeur général délégué.

Nous vous informons que :

- les mandats de commissaire aux comptes titulaire d'ERNST & YOUNG AUDIT et de commissaire aux comptes suppléant d'AUDITEX arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 ;
- le mandat de commissaire aux comptes de MAZARS arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en millions d'euros)	31/12/2022 net	31/12/2021 net
Immobilisations corporelles	494	552
Droits d'utilisation des actifs loués	104	108
Immobilisations incorporelles	12	11
Goodwill	298	283
Coentreprises et entités associées	29	26
Autres actifs financiers non courants	202	217
Impôts différés actifs	59	57
Actif non courant	1 198	1 254
Stocks	233	205
Avances et acomptes versés sur commandes	106	91
Clients et comptes rattachés	1 142	1 138
Actifs sur contrats clients	668	635
Actifs d'impôt courants	38	49
Autres créances courantes	865	915
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 235	4 474
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	-	-
Autres actifs financiers courants	13	14
Actif courant	7 300	7 521
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3 532	2 937
Total actif	12 030	11 712

BILAN CONSOLIDÉ

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	134	128
Primes et réserves	899	545
Réserve de conversion	13	10
Actions propres détenues	-	-
Résultat net part du Groupe	311	282
Capitaux propres (part du Groupe)	1 357	965
Participations ne donnant pas le contrôle	3	6
Capitaux propres	1 360	971
Dettes financières non courantes	338	881
Obligations locatives non courantes	95	106
Provisions non courantes	667	629
Impôts différés passifs	27	24
Passif non courant	1 127	1 640
Dettes financières courantes	12	5
Obligations locatives courantes	39	37
Passifs d'impôt courants	70	75
Fournisseurs et comptes rattachés	2 282	2 133
Passifs sur contrats clients	1 900	2 004
Provisions courantes	605	682
Autres passifs courants	1 438	1 445
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	244	358
Instruments financiers – Couverture des dettes financières	-	-
Autres passifs financiers courants	7	9
Passif courant	6 597	6 748
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	2 946	2 353
Total capitaux propres et passif	12 030	11 712
Endettement financier net (-)/excédent financier net (+)	3 641	3 230

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
Chiffre d'affaires^a	9 306	8 900
Autres produits de l'activité	19	19
Achats consommés	(5 473)	(5 431)
Charges de personnel	(2 246)	(2 028)
Charges externes	(1 526)	(1 358)
Impôts et taxes	(105)	(98)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(168)	(178)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués	(37)	(46)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	5	(145)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière	19	(2)
Autres produits d'exploitation ^b	567	596
Autres charges d'exploitation	(85)	5
Résultat opérationnel courant	276	234
Autres produits opérationnels	-	-
Autres charges opérationnelles	(72)	-
Résultat opérationnel	204	234
Produits financiers	38	24
Charges financières	(23)	(16)
Coût de l'endettement financier net (-)/ Produit de l'excédent financier net (+)	15	8
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(6)	(5)
Autres produits financiers	53	34
Autres charges financières	(13)	(5)
Impôt	(83)	(101)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(7)	8
Résultat net des activités poursuivies	163	173
Résultat net des activités abandonnées	148	111
Résultat net	311	284
Résultat net part du Groupe	311	282
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	2
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action (en euros)	94,32	100,48
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies dilué par action (en euros)	94,32	100,48

(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international

5 304

4 902

(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres

119

181

EBITDA après Loyer

314

371

EBITDA après application IFRS 16

357

422

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

(en millions d'euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	311	284
Éléments non recyclables en résultat net		
Écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	5	2
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres	-	(1)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	(2)	7
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées	-	-
Éléments non recyclables relatifs aux activités abandonnées, nets d'impôts	-	2
Éléments recyclables en résultat net		
Écarts de conversion	4	11
Réévaluation des actifs de couverture	4	(4)
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	-	-
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	(1)	-
Éléments recyclables relatifs aux activités abandonnées, nets d'impôts	15	(6)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	25	11
Produits et charges nets comptabilisés	336	295
Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe	336	293
Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle	-	2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital Prime d'émission	Réserves liées au capital et Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Situation au 31 décembre 2020 retraitée^a	143	330	437		(81)	829	6	835
Mouvements Exercice 2021 retraités								
Résultat net	-	-	282	-	-	282	2	284
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	11	11	-	11
Résultat net et produits et charges comptabilisés^c	-	-	282	-	11	293	2	295
Opérations nettes sur capital et réserves	-	63	(63)	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution	-	-	(152)	-	-	(152)	(2)	(154)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	-	-	(5)	-	-	(5)	-	(5)
Situation au 31 décembre 2021	143	393	499		(70)	965	6	971
Mouvements Exercice 2022								
Résultat net	-	-	311	-	-	311	-	311
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	25 ^b	25	^b	25
Résultat net et produits et charges comptabilisés^c	-	-	311	-	25	336	-	336
Opérations nettes sur capital et réserves	330	(33)	33	-	-	330	-	330
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution	-	-	(274)	-	-	(274)	(3)	(277)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2022	473	360	569	-	(45)	1 357	3	1 360

(a) Les capitaux propres au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 ont été retraités des effets de l'application des conclusions de l'IFRS IC relatives à la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnités fin de carrière.

(b) Dont variation de la réserve de conversion.

	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	4		4
Coentreprises et entités associées	(1)		(1)
	3	-	3

(c) Voir état des produits et charges comptabilisés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
I – Flux de trésorerie des activités poursuivies		
A. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		
Résultat net des activités poursuivies	163	173
Retraitements :		
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus	20	(3)
Dividendes des sociétés non consolidées	(8)	(4)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes	192	127
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués	38	47
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(22)	(29)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines	83	101
Impôts décaissés	(92)	(120)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(12)	(6)
CAF après coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés	362	286
Reclassement du coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives	(9)	(3)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ^a	(46)	271
Flux net de trésorerie généré par l'activité	307	554
B. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(127)	(193)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	44	45
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	5	
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	(1)	(3)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	12	1
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés		
Prix d'acquisition des activités consolidées	(39)	(14)
Prix de cession des activités consolidées		0
Dettes nettes sur activités consolidées	16	
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées	1	1
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées	32	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(57)	(157)
C. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	330	(1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	(274)	(152)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(2)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	15	(543)
Remboursement des obligations locatives	(42)	(48)
Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives	9	3
Autres flux liés aux opérations de financement	399	(1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	434	(744)
D. INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES	27	92
Variations de la trésorerie nette (A+B+C+D)	711	(255)
Trésorerie nette à l'ouverture	4 116	4 219
Flux nets	711	(255)
Flux non monétaires	-	-
Activité détenue en vue de la vente	(836)	152
Trésorerie nette à la clôture	3 991	4 116
II – Flux de trésorerie des activités abandonnées		
Trésorerie nette à l'ouverture	1 163	716
Flux nets	(372)	447
Trésorerie nette à la clôture	791	1 163

(a) Définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant – passif courant, hors impôts sur les sociétés, hors créances et dettes sur immobilisations, hors dettes financières courantes, hors obligations locatives courantes et hors instruments financiers sur couverture de dettes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022

1.1. FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 12 mai 2022, Bouygues a signé avec Engie le contrat d'acquisition d'Equans (*Share Purchase Agreement*).

Le 19 juillet 2022, la Commission européenne a autorisé l'acquisition d'Equans par Bouygues sous réserve du respect des engagements proposés par Bouygues.

Le 4 octobre 2022, Bouygues SA a finalisé l'acquisition d'Equans et franchit une étape clé de son développement. Le prix final d'acquisition de 100 % des titres Equans s'établit à 6,1 milliards d'euros.

Equans est consolidé dans les comptes de Bouygues à compter de début octobre 2022. Les activités du pôle Énergies et Services de Bouygues, actuellement rattachées à Bouygues Construction jusqu'au 31 décembre 2022, rejoindront début janvier 2023 celles d'Equans.

Dans les comptes du groupe Bouygues Construction, le pôle Énergies et services a été classé en Actifs ou activités détenus en vue de la vente et activités abandonnées depuis l'exercice clos au 31 décembre 2021 en application de la norme IFRS 5. Ce classement est maintenu dans les comptes au 31 décembre 2022 (cf. Note 17) dans l'attente du transfert effectif de ce pôle à Equans qui interviendra en janvier 2023.

1.2. FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 4 janvier 2023, Bouygues Construction a apporté à Equans l'intégralité des actions composant le capital de ses activités Énergie & Services (sociétés Bouygues Energies & Services, Kraftanlagen Energies & Services GmbH). L'intégralité des actions Equans reçues par Bouygues Construction en rémunération de cet apport a été immédiatement distribué à Bouygues SA.

NOTE 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du groupe Bouygues Construction au 31 décembre 2022 ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC), à présent appelé IFRS *Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (SIC), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2022, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2021 dont le bilan, l'état des produits et charges comptabilisées et la variation des capitaux propres ont été retraités pour tenir compte des conclusions de l'IFRS IC relatives à la norme IAS 19 décrites ci-après et dont le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie ont été retraités pour tenir compte de l'application de la norme IFRS 5.

Les comptes consolidés du groupe Bouygues Construction intègrent les comptes de Bouygues Construction S.A. et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées, les coentreprises et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2013-03 du 7 novembre 2013 et n° 2016-01 du 2 décembre 2016 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 16 février 2023 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs/passifs évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS.

Les méthodes d'évaluations spécifiques aux comptes consolidés sont les suivantes :

JUGEMENTS ET RECOURS À DES ESTIMATIONS

Lors de la préparation des comptes consolidés, conformément aux normes et interprétations, le Groupe procède à des estimations et des hypothèses. Elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel l'appréciation des tests de dépréciation des goodwill et des participations, de l'évaluation des actifs et des passifs identifiables dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix lors de l'acquisition, des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, de la recouvrabilité des impôts différés actifs en particulier en cas d'historique de pertes fiscales sur plusieurs exercices, des provisions (litiges et contentieux, etc.), des contrats de location (durées raisonnablement certaines d'exercice et taux d'endettement marginaux, déduites respectivement en notes 2.4.1.1 et 2.4.2.1 de l'annexe), des marges à fin d'affaires des opérations de construction (note 2.4.3.2 de l'annexe) et du caractère hautement probable de la perte de contrôle des actifs et des activités classés dans la catégorie « détenus en vue de la vente », dans un délai de 12 mois après la date de clôture conformément à la norme IFRS 5.

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

ACTIFS OU ACTIVITÉS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité abandonnée représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie (UGT) et faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les activités abandonnées sont présentées de la façon suivante dans les états financiers :

- Les actifs et passifs des activités destinées à être cédées sont présentés pour leur montant total dans les rubriques spécifiques du bilan ; les créances et les dettes de ces activités envers les autres entités du Groupe continuent d'être éliminées en consolidation. Le bilan comparatif n'est pas retraité.
- Le résultat net d'impôt des activités abandonnées est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite ; le compte de résultat de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique.
- Les flux de trésorerie des activités abandonnées sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à leur date de cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite ; le tableau des flux de trésorerie de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique.

2.2. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS IFRS

Au 31 décembre 2022, le Groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existants dans les comptes consolidés de l'exercice 2021 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire en 2022 :

• Amendements à IAS 37

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatifs à l'évaluation des contrats onéreux. Ces amendements précisent les coûts à prendre en compte lorsque l'entité établit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

• Amendement à IAS 16

Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 16 relatifs à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Ces amendements interdisent à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. L'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

• Conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38

En avril 2021, l'IASB a approuvé les conclusions du comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC) de décembre 2020 relatives à la comptabilisation des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (*Software as a Service*). Ces coûts, selon leur nature, sont généralement à comptabiliser en charges, soit reconnues immédiatement, soit étalées sur la durée du contrat. L'analyse de ces conclusions a été finalisée et les impacts pour le Groupe sont non significatifs. Aucun retraitement sur les capitaux propres d'ouverture n'a été effectué. Les coûts de configuration et customisation de tout logiciel mis en place à partir du 1^{er} janvier 2022 sont comptabilisés selon les conclusions de l'IFRS IC.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2023 :

• Amendements à IAS 12

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 relatifs à la comptabilisation de l'impôt différé lors de la comptabilisation initiale de certaines transactions dans les cas où celles-ci donnent lieu à des montants égaux d'actifs et de passifs d'impôt différé. Ces modifications s'appliquent aux transactions pour lesquelles l'entité comptabilise à la fois un actif et un passif, comme dans le cas des contrats de location ou des obligations de démantèlement. Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne, le 11 août 2022. L'analyse des impacts est en cours et sera finalisée au 1^{er} trimestre 2023. A ce stade de l'analyse, l'impact sur le Groupe apparaît non significatif.

2.3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2.3.1. MODES D'INTÉGRATION ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Construction exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Pour les activités contrôlées conjointement et qui confèrent à chacun des coparticipants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, les charges et les produits, les actifs et passifs sont comptabilisés selon les intérêts détenus dans l'activité conjointe.

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Construction exerce une influence notable ainsi que les coentreprises qui confèrent des droits sur l'actif net sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

- Évolution du périmètre de consolidation

Exercice	31/12/2022	31/12/2021
Sociétés contrôlées	264	267
Activités conjointes	125	120
Coentreprises et entités associées	43	35
Total	432	422

2.3.2. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les états financiers des filiales consolidées dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au taux de change moyen annuel pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. Les différences de conversion qui en découlent sont inscrites dans la rubrique « Réserve de conversion » figurant dans les capitaux propres.

Les différences de change relatives à une dette libellée en monnaie étrangère, comptabilisée comme couverture de l'investissement net dans une entité étrangère, sont imputées dans les capitaux propres.

2.3.3. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en résultat net. Les actifs et passifs non monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.3.4. IMPOSITIONS DIFFÉRÉES

Les impositions différées sont constatées, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif (approche bilan) ; elles résultent :

- des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale ; elles sont, soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs : IDP) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
 - des sources de déductions futures (impôts différés actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sont revus à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ;
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) ayant une forte probabilité de récupération sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes, selon les pays.

Ainsi, au 31 décembre 2022, les différences temporelles et les reports fiscaux déficitaires des entités françaises ont été comptabilisés au taux adopté, soit 25,83 %.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation et sont présentés en actif ou en passif non courant.

2.3.5. CONTRATS DE CONCESSIONS ET PPP (PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ)

Le Groupe détient des participations dans des sociétés titulaires de contrats de concessions/PPP (Partenariat Public Privé), qui sont traités conformément aux modalités définies par l'interprétation IFRIC 12.

2.4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.4.1. ACTIF

2.4.1.1. Actif non courant

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont valorisées initialement au coût de revient de l'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, ces dernières sont comptabilisées séparément (approche par composant).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie, ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur. Le Groupe applique le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué le cas échéant de la valeur résiduelle finale estimée nette des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet inflation).

Les principales durées d'utilité retenues sont :

- constructions : 10 à 40 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : de 3 à 15 ans ;
- autres immobilisations corporelles : de 3 à 10 ans selon la nature du bien (matériel de transport, matériel et mobilier de bureau, etc.).

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de façon prospective.

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée. Ils sont inclus en « Autres produits et charges d'exploitation », sauf lorsqu'ils répondent aux critères de classification en « Autres produits et charges opérationnels ».

DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS LOUÉS

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat.

Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif). Il est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative (note 3.2.2 de l'annexe) ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice révélant une possible perte.

La durée du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Lorsque le Groupe réalise une opération de cession-bail, correspondant à la vente au sens de la norme IFRS 15 d'un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur, le droit d'utilisation est calculé selon la proportion de la valeur nette comptable antérieure du bien transféré, et représente le droit d'utilisation que le Groupe conserve. Cette proportion est basée sur le rapport des obligations locatives ramenées sur le prix de vente du bien. De même le résultat de cession n'est constaté qu'à hauteur des droits effectivement transférés à l'acquéreur-bailleur.

Les droits d'utilisation chez Bouygues Construction sont principalement relatifs à des contrats de baux immobiliers, dont les durées sont généralement de neuf ans en France.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable, sans substance physique et contrôlé par l'entité. Il peut être :

- séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante, transféré) ;
- issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).

Les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte de résultat consolidé, ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3R. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis, pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3R offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, méthode dite du « goodwill complet ») ;
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, méthode dite du « goodwill partiel »).

Les goodwills déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise ; les normes révisées laissent le choix à l'appréciation d'un goodwill complet ou partiel (acquisitions nouvelles).

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le goodwill (ou écart d'acquisition) représente tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le goodwill représente un paiement effectué par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs provenant d'actifs qui ne peuvent être identifiés de manière individuelle et comptabilisés séparément.

Il est comptabilisé dans le poste « goodwill » s'il est positif et repris en résultat dès l'exercice d'acquisition s'il est négatif.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les amortissements des actifs corporels et incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition sont constatés en résultat opérationnel courant.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur conformément à IAS 36 dans le cadre d'un test de dépréciation annuel (*impairment test*). En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

À ce titre, le goodwill est affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

La valeur de l'UGT est déterminée par la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie (*Discounted Cash Flow* : DCF) selon les principes suivants :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital ;
- les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction de l'UGT concernée ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif après charge de loyers et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec les perspectives de développement des marchés sur lesquels opère l'UGT concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé après prise en compte des droits d'utilisation et déduction faite des obligations locatives.

Bouygues Construction a identifié 2 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) : une UGT comprenant les activités de BTP en France et à l'International et une UGT comprenant les activités d'Énergies & Services en France et à l'International.

Le plan d'affaires utilisé a été établi dans le cadre du cycle de management du Groupe.

Il repose notamment sur les hypothèses de stabilité du périmètre des activités BTP et Énergies & Services et de continuité de l'exploitation sur les trois années du plan d'affaires.

Le Groupe a fixé aux activités de BTP et Énergies & Services un objectif de rentabilité, décliné par année.

Cet objectif est intégré dans les hypothèses du plan d'affaires. Le plan d'affaires tient compte de l'expérience passée ainsi que des sources d'information extérieures.

Pour l'UGT BTP :

- taux d'actualisation retenu : 7,10 %/6,70 % selon l'hypothèse ;
- taux de croissance retenu : 2 %.

Pour l'UGT Énergies & Services :

- taux d'actualisation retenu : 8,5 %/10 % selon l'hypothèse ;
- taux de croissance retenu : 1 %.

Il convient de noter qu'en raison du rachat d'Equans par Bouygues et du transfert du pôle Énergies et Services à Equans en janvier 2023, le test de dépréciation mené sur le pôle Énergies et Services correspond aux valorisations réalisées dans le cadre de cette réorganisation.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers sont comptabilisés en fonction de leurs modalités de gestion et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. En fonction de ces critères, les actifs financiers sont comptabilisés :

- au coût amorti ;
- en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- en juste valeur par résultat.

• Titres de participation et autres titres

Les instruments de capitaux propres autres que les titres consolidés sont comptabilisés en juste valeur. La contrepartie des variations de cette juste valeur dépend du choix irrévocable fait lors de la comptabilisation initiale de ces instruments et peut être soit le compte de résultat (en « Autres produits et charges financiers ») ou les capitaux propres non recyclables (en « Éléments non recyclables en résultat net »). Le choix de comptabilisation est effectué titre par titre.

• Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Conformément à IFRS 9, une dépréciation est constatée dès la comptabilisation initiale, reflétant le risque de défaut attendu dans les 12 mois suivants. Cette dépréciation est comptabilisée en compte de résultat.

2.4.1.2. Actif courant

STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des dépréciations sont comptabilisées.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent, à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine, sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre des contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, les clients et comptes rattachés incluent les facturations ou situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage).

ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS

Les actifs sur contrats clients représentent un droit conditionnel pour le Groupe à recevoir une rémunération au titre de biens ou services déjà transférés aux clients, et dont l'exigibilité est soumise à d'autres conditions que le passage du temps. Les actifs sur contrats clients (note 4.4 de l'annexe) comprennent ainsi les actifs qui représentent le chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement et dont la facturation est subordonnée à la fourniture d'autres biens et services et/ou à la réalisation de jalons ou d'étapes définies au contrat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur dans la catégorie des « actifs disponibles à la vente ».

Disponibilités et dépôts à court terme, concours bancaires courants : en raison de leur caractère court terme, leurs valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.4.2. PASSIF

2.4.2.1. Passif non courant

DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur (intégrant une composante de risque de contrepartie qui est non significative), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES

Conformément à la norme IFRS 16, à la prise d'effet d'un contrat de location, le preneur comptabilise une obligation locative au passif du bilan pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de l'obligation sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers considérés comme fixe en substance, c'est-à-dire ceux qui, même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur pour les garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si l'exercice de l'option est raisonnablement certain ;
- les pénalités de résiliation ou de non-renouvellement du contrat.

Au cours de la durée du contrat, la valeur comptable de l'obligation locative est :

- augmentée des intérêts des obligations, qui sont comptabilisés en charges au compte de résultat et calculés selon le taux d'actualisation utilisé lors de l'évaluation initiale ; et
- diminuée du montant des paiements de loyer effectués.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé pour chaque bien en fonction du taux marginal d'endettement à la date de signature du contrat. Ce taux est obtenu par l'addition d'un taux de marché tenant compte de la devise et de la durée du contrat et d'un spread sectoriel tenant compte de la nature du contrat.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas retraiter les contrats de location dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à cinq mille euros et ceux dont la durée raisonnablement certaine est inférieure à douze mois. Ces contrats de location sont comptabilisés en résultat au rythme des paiements. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat séparément, en distinguant les composantes locatives des composantes non locatives (prestations de services).

L'option d'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles n'a pas été retenue par le Groupe.

La fraction à moins d'un an des obligations locatives est présentée en passif courant.

PROVISIONS NON COURANTES

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimée de façon fiable.

Elles comprennent pour l'essentiel :

- **Avantages au personnel**
- **Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC) :**

Le Groupe provisionne les indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, non couvertes par des polices d'assurances.

Le calcul de la provision est établi selon la « méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ». L'acquisition linéaire des droits est réalisée uniquement sur les dernières années de la carrière permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte des éléments suivants :

- classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté ;
- salaire mensuel majoré du coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite ;
- taux de rotation (*turn-over*) déterminé en fonction de la tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle ;
- espérance de vie : table de mortalité INSEE 2012-2014.

Conformément à IAS 19 révisée, l'ensemble des écarts actuariels concernant les plans relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés en provisions non courantes par contrepartie des capitaux propres (méthode SORIE).

- **Provision pour médailles du travail :**

Le Groupe provisionne le coût des médailles d'ancienneté (10, 20, 30 et 40 ans) selon la « méthode rétrospective en droits projetés » à la date d'obtention des médailles.

- **Provisions pour pensions : régimes à prestations définies :**

Le Groupe applique les principes définis par IAS 19 révisée pour calculer et comptabiliser ses obligations liées aux régimes à prestations définies (note 20).

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles. Le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations. Le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

- **Provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe**

- **Garanties données aux clients (provisions SAV) :**

Elles sont destinées à couvrir les risques mis à la charge de la société durant la période de garantie (essentiellement garantie décennale en France).

Les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.

- **Coûts de remise en état des sites :**

Les coûts de remise en état des sites relatifs à des dégradations progressives font l'objet de provisions au passif.

2.4.2.2. Passif courant

FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

En raison de leur caractère court terme, les valeurs historiques retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

PROVISIONS COURANTES

Les provisions courantes, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent pour l'essentiel :

- les provisions pour risque chantier, travaux et fin de chantier ;
- les provisions pour pertes à terminaison sur contrats clients. Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS

Les passifs sur contrats clients représentent l'obligation pour le Groupe de transférer des biens ou des services pour lesquels un paiement a déjà été reçu de la part du client, ou lorsque le droit inconditionnel au paiement est déjà acquis. Ils incluent les avances et acomptes reçus sur commandes et les écarts liés à l'avancement d'un contrat (note 11.1 de l'annexe).

2.4.3. COMPTE DE RÉSULTAT

2.4.3.1. Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des travaux, produits et prestations de services pour lesquels le client a bénéficié du transfert de contrôle de l'actif produit. Il inclut, après élimination des opérations internes, le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées et des activités conjointes.

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- un contrat client et ses différentes obligations de performances sont identifiés ;
- un prix de transaction est déterminé et affecté aux différentes obligations de performance ;
- les obligations de performances distinctes du contrat sont satisfaites ;
- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable ;
- le montant du chiffre d'affaire peut être mesuré de manière fiable ;
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La majorité des contrats ne comprennent qu'une seule obligation de performance.

2.4.3.2. Comptabilisation des contrats de construction

Le chiffre d'affaires relatif aux activités de construction correspond à l'estimation la plus récente du prix de vente total et prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client ou hautement probables.

Il est comptabilisé à la fin de chaque période selon la méthode dite à l'avancement, celui-ci étant calculé sur la base de la réalisation des travaux (*output method*) ou des coûts des travaux exécutés (*input method*).

Dès lors qu'une perte sur contrat est connue et estimable de manière fiable, elle fait l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en « Provisions courantes ». La perte est reconnue en totalité quel que soit le degré d'avancement.

2.4.3.3. Résultats sur opérations faites en commun

Ils correspondent à la quote-part de résultats, provenant des sociétés en participation et joint-ventures non consolidées. À ce titre, ces résultats font partie intégrante du résultat opérationnel et sont présentés en « Autres produits et charges d'exploitation ».

2.4.3.4. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond à l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente, et de l'impôt.

Les éventuelles dépréciations de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

2.4.3.5. Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

2.4.3.6. Produit de l'excédent financier net

Le produit de l'excédent financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'excédent financier net pendant la période (voir note 9.1 variation de l'excédent financier net), y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents.

2.4.3.7. Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du produit de l'excédent financier net.

2.4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur leur compte de résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants :

- achats et ventes à termes de devises, swaps de devises, options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- swaps de taux d'intérêt, achat de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux ;
- swaps et options sur matières premières dans le cadre de la couverture du risque sur matières premières.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang ;
- de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change, et au risque de taux, font l'objet d'états de reportings réguliers et spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

• Nature des risques auxquels le Groupe est exposé et principe de gestion de ces risques financiers

RISQUE DE CHANGE

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques « pays ».

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales par rapport à la devise fonctionnelle du chantier ou de l'entité concernée. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participation des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux porte sur les dettes financières à taux variable figurant au bilan et est couvert par des placements également à taux variable.

Le compte de résultat du Groupe peut être affecté par une baisse importante des taux d'intérêts européens. Afin de sécuriser la rémunération de la trésorerie excédentaire du Groupe, des opérations de swaps de taux d'intérêts peuvent être réalisées.

• Principes et règles de comptabilisation des opérations de couverture utilisées par le Groupe

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. Lorsque le caractère de couverture n'est pas démontré, toute la variation de valeur est portée en résultat.

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Cette juste valeur est la valeur de marché lorsque les instruments sont cotés, ou est déterminée grâce à des modèles de calcul et d'évaluation utilisant les données de marché (courbe de taux, cours de change, etc.).

Comme requis par la norme IFRS 9, il est tenu compte pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés du risque de crédit pour les instruments dérivés actifs et du risque de crédit propre pour les instruments dérivés passifs. Ces composantes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE (CASH FLOW HEDGE)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'élément couvert ou d'une opération future.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, la variation de valeur sur la partie de l'instrument de couverture que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres.

La partie de couverture qui est estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR (FAIR VALUE HEDGE)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, la variation de valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée immédiatement en résultat. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

La couverture d'un investissement net dans une entité étrangère correspond à la couverture du risque de change sur la part d'actif net détenue par la société consolidante dans cette entité.

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la variation de valeur sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat.

2.4.5. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Il est présenté selon IAS 7 amendée et la recommandation de l'ANC N° 2013-03 du 7 novembre 2013 (en méthode indirecte) et N° 2016-01 du 2 décembre 2016.

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence sur la trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.4.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan font l'objet d'une synthèse en note 19.

2.4.7. EBITDA APRÈS LOYER

L'EBITDA après Loyer correspond au résultat opérationnel courant après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives corrigé des dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et autres dépréciations ainsi que des effets liés aux pertes de contrôle.

Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots conservés.

Les autres produits et autres charges d'exploitation du résultat opérationnel courant concernent essentiellement :

- les reprises de provisions et dépréciations non utilisées ;
- les différences de change nettes relatives à des opérations commerciales ;
- les résultats de cessions sur immobilisations ;
- le résultat net des opérations faites en commun qui correspond à la quote-part de résultat provenant de sociétés translucides (sociétés en participation, etc.).

2.4.8. ENDETTEMENT/EXCÉDENT FINANCIER NET

L'endettement/excédent financier net résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ;
- dettes financières non courantes et courantes ;
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

L'endettement/excédent financier net n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net.

2.4.9. CASH-FLOW LIBRE

Le cash-flow libre est égal à la capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation ainsi que du remboursement des obligations locatives.

Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

2.4.10. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité présentée dans le tableau des flux de trésorerie résulte de la variation :

- des stocks et encours ;
- des avances et acomptes versés ;
- des créances clients et comptes rattachés ;
- des actifs sur contrats clients ;
- des dettes fournisseurs et comptes rattachés ;
- des passifs sur contrats clients ;
- des provisions courantes ;
- des autres éléments d'actif et de passif courants (hors impôts sur les sociétés, hors trésorerie nette et dettes financières courantes, hors instruments de couverture, hors obligations locatives courantes et hors créances et dettes sur immobilisations).

2.5. AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre d'IAS 1 révisée (présentation des états financiers), le Groupe présente les composantes du résultat net global sous la forme de deux états détaillés, et ce comme autorisé par l'IASB :

- Le compte de résultat net,
- L'état des produits et charges comptabilisés intégrant les autres éléments du résultat global tels que les charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres consolidés.

Bouygues Construction entre dans le périmètre de consolidation de la société Bouygues SA pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

NOTE 3. ACTIF NON COURANT

3.1. SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE (EXPLOITATION ET FINANCIER)

	2022	2021
Acquisitions d'immobilisations corporelles	123	189
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4	4
Investissements bruts d'exploitation	127^a	193
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	40 ^b	17
Investissements bruts consolidés	167	210
Cessions d'actifs non courants	(56) ^c	(46)
Investissements nets consolidés	111	164

(a) Correspond au total de la ligne « Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles » du tableau des flux de trésorerie.

(b) Correspond au total des lignes « Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés » et « Prix d'acquisition des activités consolidées » du tableau des flux de trésorerie.

(c) Correspond aux lignes « Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles », « Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés » et « Prix de cession des activités consolidées » du tableau des flux de trésorerie.

3.2. ACTIF NON COURANT : ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Brut	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
31/12/2020	513	941	391	31	1 876
Flux 2021					
Écarts de conversion	8	18	8	2	36
Changements de périmètre	-	-	-	-	-
Investissements de l'exercice	4	94	42	76	216
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(36)	(132)	(52)	(36)	(256)
Activités détenues en vue de la vente	(80)	(75)	(139)	(3)	(297)
31/12/2021	409	846	250	70	1 575
Flux 2022					
Écarts de conversion	5	6	4	5	20
Changements de périmètre	(3)	(6)	-	-	(9)
Investissements de l'exercice	1	88	33	19	141
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(10)	(94)	(31)	(83)	(218)
Activités détenues en vue de la vente	1	9	(2)	(5)	3
31/12/2022	403	849	254	6	1 512

Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
31/12/2020	(232)	(695)	(290)	-	(1 217)
Flux 2021					
Écarts de conversion	(6)	(14)	(6)	-	(26)
Changements de périmètre	-	-	(1)	-	(1)
Dotations et reprises ^a	(22)	(130)	(38)	-	(190)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	15	132	46	-	193
Activités détenues en vue de la vente	40	65	113	-	218
31/12/2021	(205)	(642)	(176)	-	(1 023)
Flux 2022					
Écarts de conversion	(4)	(5)	(3)	-	(12)
Changements de périmètre	3	6	1	-	10
Dotations et reprises ^a	(14)	(121)	(29)	-	(164)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	9	155	29	-	193
Activités détenues en vue de la vente	(2)	(14)	(6)	-	(22)
31/12/2022	(213)	(621)	(184)	-	(1 018)

Net	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
31/12/2021	204	204	74	70	552
31/12/2022	190	228	70	6	494

(a) Dont perte de valeur en 2021 : (2) M€.
Dont perte de valeur en 2022 : 0 M€.

3.2.2. DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS LOUÉS

Brut	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
31/12/2020	391	43	21	455
Flux 2021				
Écarts de conversion	9	1	1	11
Changements de périmètre	2	-	-	2
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	(19)	(34)	(1)	(54)
Activités détenues en vue de la vente	(174)	-	(7)	(181)
31/12/2021	209	10	14	233
Flux 2022				
Écarts de conversion	5	-	-	5
Changements de périmètre	1	-	-	1
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	(1)	-	(4)	(5)
Activités détenues en vue de la vente	(2)	(1)	2	(1)
31/12/2022	212	9	12	233

Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
31/12/2020	(185)	(32)	(12)	(229)
Flux 2021				
Écarts de conversion	(4)	-	-	(4)
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises	(56)	(8)	(5)	(69)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	56	35	5	96
Activités détenues en vue de la vente	77	-	4	81
31/12/2021	(112)	(5)	(8)	(125)
Flux 2022				
Écarts de conversion	(2)	-	-	(2)
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises	(30)	(4)	(4)	(38)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	39	4	10	53
Activités détenues en vue de la vente	(13)	-	(4)	(17)
31/12/2022	(118)	(5)	(6)	(129)

Net	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
31/12/2021	97	5	6	108
31/12/2022	94	4	6	104

3.2.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Brut	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
31/12/2020	-	124	25	149
Flux 2021				
Écarts de conversion	-	1	1	2
Changements de périmètre	-	-	-	-
Investissements de l'exercice	-	5	-	5
Cessions, virements de rubrique et autres mouvements	-	(3)	(1)	(4)
Activités détenues en vue de la vente	-	(23)	(19)	(42)
31/12/2021	-	104	6	110
Flux 2022				
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	1	1
Investissements de l'exercice	-	3	2	5
Cessions, virements de rubrique et autres mouvements	-	(3)	-	(3)
Activités détenues en vue de la vente	-	1	(1)	-
31/12/2022	-	105	8	113

Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
31/12/2020	-	(111)	(22)	(133)
Flux 2021				
Écarts de conversion	-	(1)	(1)	(2)
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises ^(a)	-	(6)	-	(6)
Cessions, virements de rubrique et autres mouvements	-	4	-	4
Activités détenues en vue de la vente	-	21	17	38
31/12/2021	-	(93)	(6)	(99)
Flux 2022				
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises ^(a)	-	(4)	-	(4)
Cessions, virements de rubrique et autres mouvements	-	1	1	2
Activités détenues en vue de la vente	-	-	-	-
31/12/2022	-	(96)	(5)	(101)

Net	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
31/12/2021	-	11	-	11
31/12/2022	-	9	3	12

(a) Dont perte de valeur en 2021 : 0.

Dont perte de valeur en 2022 : 0.

3.2.4. GOODWILL

	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	BTP	Énergies et Services
31/12/2020	1 148	-	1 148	273	875
Flux 2021					
Changements de périmètre	11	-	11	-	11
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	39	-	39	10	29
Activités détenues en vue de la vente	(915)	-	(915)	-	(915)
31/12/2021	283	-	283	283	-
Flux 2022					
Changements de périmètre	8	-	8	17	(9)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	23	-	23	(2)	25
Activités détenues en vue de la vente	(16)	-	(16)	-	(16)
31/12/2022	298	-	298	298	-

3.2.5. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Coentreprises et entités associées	Participations non consolidées ^a	Autres actifs financiers non courants ^b	Total	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés ^b
31/12/2021	44	32	198	274	(31)	243	57
Flux 2022							
Écarts de conversion	(1)	-	4	3	-	3	-
Changements de périmètre	2	-	-	2	-	2	-
Investissements et augmentations diverses	10	1	23	34	-	34	-
Dotations et reprises	-	-	-	-	(3)	(3)	-
Cessions et réductions diverses	(3)	(12)	(50)	(65)	-	(65)	(8)
Virements de rubriques et autres mouvements	4	16	(1)	19	1	20	(3)
Activités détenues en vue de la vente	(6)	-	3	(3)	-	(3)	13
31/12/2022	50	37	177	264	(33)	231	59
Amortissements et dépréciations	(31)	-	(12)	(43)	-	-	-
Activités détenues en vue de la vente	10	-	-	10	-	-	-
Valeur nette au 31/12/2022	29	37	165	231	-	-	59

(a) Éléments présentés en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé.

(b) Cf. note 7 de l'annexe.

	Coentreprises et entités associées	Participations non consolidées ^a	Autres actifs financiers non courants ^a	Total	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés
31/12/2020 retraité	122	37	214	373	(54)	319	72
Flux 2021							
Écarts de conversion	-	-	7	7	(1)	6	-
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	1
Investissements et augmentations diverses	-	3	31	34	-	34	7
Dotations et reprises	-	-	-	-	15	15	-
Cessions et réductions diverses	-	-	(25)	(25)	-	(25)	(18)
Virements de rubriques et autres mouvements	16	(2)	(9)	5	(1)	4	6
Activités détenues en vue de la vente	(94)	(6)	(20)	(120)	10	(110)	(11)
31/12/2021	44	32	198	274	(31)	243	57
Amortissements et dépréciations	(28)	-	(13)	(41)	-	-	-
Activités détenues en vue de la vente	10	-	-	10	-	-	-
Valeur nette au 31/12/2021 retraité	26	32	185	243	-	-	57

(a) Éléments présentés en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé.

3.2.6. COENTREPRISES ET ENTITÉS ASSOCIÉES

	Quote-part de capitaux propres	Goodwill net sur coentreprises et entités associées	Valeur nette
31/12/2020 retraité	31	63	94
Flux 2021			
Résultat de l'exercice	25	-	25
Écarts de conversion	-	-	-
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-
Résultats nets et produits et charges nets comptabilisés	25	-	25
Investissements et augmentations de capital	-	-	-
Affectation du résultat N-1, distributions de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(9)	-	(9)
Activités détenues en vue de la vente	(21)	(63)	(84)
31/12/2021	26	-	26
Flux 2022			
Résultat de l'exercice	5	-	5
Écarts de conversion	(1)	-	(1)
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-
Résultats nets et produits et charges nets comptabilisés	4	-	4
Investissements et augmentations de capital	10	-	10
Affectation du résultat N-1, distributions de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(5)	-	(5)
Activités détenues en vue de la vente	(6)	-	(6)
31/12/2022	29	-	29

Principales coentreprises et entités associées	31/12/2021	Flux nets 2022	Activités détenues en vue de la vente	31/12/2022	dont quote-part de résultat et perte de valeur
Entités associées					
STADE DE FRANCE	7	1	-	8	1
VSL JAPON	2	-	-	2	-
AUTRES	2	(1)	-	1	1
Coentreprises					
UBY	-	9	-	9	(2)
Sté AMÉNAGEMENT ANSE DU PORTIER	3	-	-	3	1
HSU JV LLP	3	(3)	-	-	1
VSL CHILI	2	-	-	2	-
MDBI	2	(2)	-	-	3
TRANSINVEST GCC	-	-	-	-	(13)
AUTRES	5	(1)	-	4	1
Total	26	3	-	29	(7)

Pertes cumulées sur les coentreprises et entités associées non prises en compte : (14) M€.

Pour les principales coentreprises et entités associées, les montants globaux au titre des éléments d'Actif et de Passif, de produits et de charges sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Montants à 100 %	31/12/2022 Axione SAS	31/12/2021 Axione SAS
Actif non courant ^a	118	104
Actif courant	323	307
Total Actif	441	411
Capitaux propres	62	50
Passif non courant	73	72
Passif courant	306	289
Total Passif	441	411
Chiffre d'affaires	480	399
Résultat opérationnel	44	44
Résultat net	23	37

Axione SAS contribue aux activités détenues en vue de la vente.

(a) Net de subventions reçues.

3.2.7. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

3.2.7.1. Participations non consolidées

Participations non consolidées ^a	31/12/2022		31/12/2021	
	Juste valeur	% de détention	Juste valeur	% de détention
Sociétés françaises				
BOUYGUES CONSTRUCTION AIRPORT CONCESSIONS EUROPE SAS	4	51 %	4	51 %
COM'IN SAS	-	-	2	50 %
OPALE DEFENSE SAS	1	16 %	1	16 %
Filiales et participations françaises diverses	5	-	3	-
Sous-Total	10	-	10	-
Sociétés étrangères				
CROSS YARRA PARTNERSHIP (AUSTRALIE)	16	10 %	16	10 %
JAMAICAN INFRASTRUCTURE OPERATORS LTD	7	49 %	-	-
RAVINALA AIRPORT SA	-	-	2	10 %
HOSPITALITY CAPITAL PARTNERS SA	1	4 %	1	5 %
Filiales et participations étrangères diverses	3	-	3	-
Sous-Total	27	-	22	-
Total	37	-	32	-

(a) Non consolidées compte tenu :

- de l'absence de contrôle ou d'influence du Groupe sur ces entités ;
- d'une contribution potentielle aux états financiers consolidés non significative.

3.2.7.2. Autres actifs financiers non courants

Ils incluent les rubriques principales après :

	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations	47	68
Prêts et créances immobilisés	99	99
Autres immobilisations financières	19	18
• Dépôts et cautionnements	17	17
• Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	1

3.2.7.3. Répartition par nature des participations non consolidées et des autres actifs financiers non courants

	Instruments financiers de capitaux propres		Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers au coût amorti	Total
	à la juste valeur par OCI ^a	à la juste valeur par résultat			
31/12/2021	4	28	-	185	217
Flux 2022	1	4	-	(24)	(19)
Activités détenues en vue de la vente	-	-	-	4	4
31/12/2022	5	32	-	165	202
Échéance à moins d'1 an	-	-	-	9	9
Échéance entre 1 et 5 ans	-	-	-	65	65
Échéance supérieure à 5 ans	5	32	-	91	128

(a) Variations enregistrées en *Other Comprehensive Income* (état consolidé des produits et charges comptabilisés).

3.2.7.4. Répartition par niveau des actifs et passifs financiers

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1,

qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;

- niveau 3 (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs (par exemple, extrapolation de courbes de taux sur des périodes longues non observables). Sont principalement concernés dans le Groupe certains titres de participations non consolidées.

	Niveau 1 Cours cotés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	31/12/2022
Actifs financiers à la juste valeur par OCI ^a	-	-	5	5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	32	32
Trésorerie nette	3 991	-	-	3 991
Instruments financiers actifs et passifs court terme	6	-	-	6

(a) Variations enregistrées en *Other Comprehensive Income* (état consolidé des produits et charges comptabilisés).

NOTE 4. ACTIF COURANT

4.1. STOCKS

	31/12/2022			31/12/2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de matières premières et produits finis	200	(16)	184	192	(16)	176
Stocks sur opérations immobilières	52	(3)	49	32	(3)	29
Total	252	(19)	233	224	(19)	205

	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
	2022	2021	2022	2021
Dépréciations de stocks de matières premières et produits finis	(2)	(1)	3	5
Dépréciations de stocks sur opérations immobilières	(1)	(1)	1	3
Total	(3)	(2)	4	8

4.2. AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	106	-	106	91	-	91
Total	106	-	106	91	-	91

4.3. CLIENTS, ACTIFS D'IMPÔTS ET AUTRES CRÉANCES COURANTES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés	1 349	(207)	1 142	1 350	(212)	1 138
Actifs sur contrats clients	668	-	668	635	-	635
Actif d'impôt (courants)	39	(1)	38	50	(1)	49
Autres créances courantes	915	(50)	865	963	(48)	915
• Autres créances opérationnelles (Personnel/Organismes sociaux/État/ Autres créances)	360	(6)	354	330	(5)	325
• Créances diverses (Comptes courants, etc.)	480	(45)	435	542	(43)	499
• Charges constatées d'avance	75	-	75	91	-	91
Total	2 971	(258)	2 713	2 998	(261)	2 737

4.4. ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS

	31/12/2021	Flux 2022				31/12/2022
		Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Variations liées à l'activité	Activités détenues en vue de la vente	
Coût d'obtention des contrats clients	-	-	-	-	-	-
Coût d'exécution des contrats clients	-	-	-	-	-	-
Écarts liés à l'avancement des contrats	635	9	-	42	(18)	668
Total actifs sur contrats clients	635	9	-	42	(18)	668

4.5. RÉPARTITION DES CRÉANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ÉCHUS ET ÉCHUS

	Encours non échus	Encours échus			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	À plus de 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés	761	267	26	295	1 349
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(4)	(5)	(3)	(195)	(207)
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2022	757	262	23	100	1 142
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2021	850	151	36	101	1 138

4.6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2022			31/12/2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Bouygues Relais	2 294	-	2 294	2 433	-	2 433
Uniservice	1 247	-	1 247	1 364	-	1 364
By Construction Relais	-	-	-	-	-	-
Autres disponibilités	689	-	689	671	-	671
Valeurs mobilières de placement	5	-	5	6	-	6
Total	4 235	-	4 235	4 474	-	4 474

La trésorerie et équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan au 31 décembre 2022 incluent 35 millions d'euros que le pôle Énergies et Services a placé dans les filiales de trésorerie du groupe Bouygues Construction, ces dernières restant incluses dans les activités poursuivies. Un montant de 1 026 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie du pôle Énergies et Services vis-à-vis des tiers hors-groupe ont été reclassés en actifs et passifs des activités détenues en vue de la vente selon la norme IFRS 5.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et peuvent être facilement convertis en numéraire.

	Euro	Livre Sterling	Franc Suisse	Autres devises Europe	Dollar de Hong Kong	Dollar Australien	Dollar US	Dollar Canadien	Dollar de Singapour	Autres devises	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Disponibilités	2 500	296	406	21	306	241	230	3	76	151	4 230	4 468
Valeurs mobilières de placement	-	-	1	-	-	-	-	-	-	4	5	6
Total 31/12/2022	2 500	296	407	21	306	241	230	3	76	155	4 235	-
Total 31/12/2021	2 672	387	354	37	287	353	187	7	29	161	-	4 474

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie que le pôle Énergies et Services a placé dans les filiales de trésorerie du groupe Bouygues Construction se décomposent par devise de la manière suivante :

	Euro	Livre Sterling	Total 31/12/2022
Disponibilités	35	-	35
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Total 31/12/2022	35	-	35

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31/12/2022	31/12/2021
Disponibilités	4 230	4 468
Valeurs mobilières de placement	5	6
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	4 235	4 474
Concours bancaires courants et Soldes créditeurs de banque	(244)	(358)
Total trésorerie nette	3 991	4 116

La trésorerie nette comptabilisée au bilan au 31 décembre 2022 inclut 32 millions d'euros que le pôle Énergies et Services a placé dans les filiales de trésorerie du groupe Bouygues Construction, ces dernières restant incluses dans les activités poursuivies.

NOTE 5. CAPITAUX PROPRES

5.1. CAPITAL DE BOUYGUES CONSTRUCTION SA

Au 31 décembre 2022, le capital social de Bouygues Construction SA est constitué de 1 788 177 actions d'une valeur nominale de 75 €. Au cours du 4^e trimestre 2022, une augmentation de capital a été souscrite par Bouygues SA pour 330 millions d'euros dont 6 millions d'euros imputés sur le capital et 324 millions d'euros imputés sur la prime d'émission.

L'évolution sur l'année 2022 est la suivante :

	31/12/2021	Flux 2022		31/12/2022
		Augmentation	Réduction	
Actions	1 706 230	81 947	-	1 788 177
Nombre de titres	1 706 230	81 947	-	1 788 177
Nominal en euros	75	-	-	75
Capital en euros	127 967 250	-	-	134 113 275

5.2. OPÉRATIONS AFFECTÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

5.2.1. ANALYSE DE LA RUBRIQUE « PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES »

	31/12/2021	Flux 2022		31/12/2022
		Activités poursuivies	Activités détenues en vue de la vente	
Réserves des écarts actuariels (nettes d'impôts)	(68)	3	13	(52)
Réserve de juste valeur sur instruments de capitaux propres (nettes d'impôts)	(4)	-	-	(4)
Réserve de conversion des filiales contrôlées	5	4	-	9
Réserves de juste valeur sur instruments financiers de couverture (nettes d'impôts)	(6)	4	1	(1)
Quote-part des retraitements sur mises en équivalence	3	(1)	1	3
Total part Groupe	(70)	10	15	(45)
Autres produits et charges sur participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	1
Total	(69)	10	15	(44)

5.2.2. RÉSERVES DE CONVERSION (PART GROUPE)

Les réserves de conversion sont générées depuis le 1^{er} janvier 2004, le Groupe ayant pris l'option de les mettre à zéro à cette date conformément à IFRS 1.

Les réserves de conversion incluent la variation de change cumulée des filiales contrôlées ainsi que des coentreprises et entités associées.

Principaux écarts de conversion au 31 décembre 2022 déterminés sur les sociétés étrangères dont les états financiers sont exprimés en :

Devises	31/12/2021	Flux 2022	31/12/2022
Dollar Australien	8	3	11
Livre sterling	12	(2)	10
Franc suisse	4	-	4
Dollar de Hong Kong	(2)	5	3
Dollar de Singapour	3	(1)	2
Dollar Canadien	(1)	-	(1)
Dollar US	(7)	(1)	(8)
Autres devises	(7)	(1)	(8)
Total	10	3	13

NOTE 6. PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1. PROVISIONS NON COURANTES

	Avantages au personnel	Litiges et contentieux	Garanties données SAV	Risques sur participations	Risques divers étranger	Autres provisions non courantes	Total
31/12/2020 retraité	307	101	286	40	47	35	816
Flux 2021							
Écarts de conversion	3	-	5	-	2	-	10
Virements de rubriques et autres mouvements	3	3	-	3	-	1	10
Changements de périmètre	1	-	-	-	-	-	1
Gains et pertes actuariels	(6)	-	-	-	-	-	(6)
Dotations	36	24	85	-	22	15	182
Reprises utilisées	(54)	(15)	(60)	(2)	(23)	(5)	(159)
Reprises non utilisées	(1)	(22)	(24)	-	(9)	(6)	(62)
Activités détenues en vue de la vente	(113)	(18)	(25)	-	-	(7)	(163)
31/12/2021	176	73	267	41	39	33	629
Flux 2022							
Écarts de conversion	-	-	(2)	-	2	-	
Virements de rubriques et autres mouvements	-	-	-	15	-	-	15
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	
Gains et pertes actuariels	(17)	-	-	-	-	-	(17)
Dotations	36	25	119	-	3	15	198
Reprises utilisées	(69)	(10)	(71)	-	(1)	(5)	(156)
Reprises non utilisées	(1)	(11)	(23)	-	(3)	(5)	(43)
Activités détenues en vue de la vente	26	7	6	1	-	1	41
31/12/2022	151	84	296	57	40	39	667

6.2. PROVISIONS COURANTES

	Provisions risques sur chantiers terminés	Provisions charges de fin de chantier	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions courantes	Total
31/12/2020 retraité	73	225	326	145	769
Flux 2021					
Écarts de conversion	3	7	8	2	20
Virements de rubriques et autres mouvements	(2)	24	-	-	22
Changements de périmètre	-	-	3	-	3
Dotations	28	186	114	58	386
Reprises utilisées	(5)	(125)	(55)	(36)	(221)
Reprises non utilisées	(21)	(63)	(38)	(29)	(151)
Activités détenues en vue de la vente	(3)	(65)	(45)	(33)	(146)
31/12/2021	73	189	313	107	682
Flux 2022					
Écarts de conversion	1	3	4	1	9
Virements de rubriques et autres mouvements	(19)	26	(7)	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations	19	96	93	39	247
Reprises utilisées	(15)	(85)	(109)	(41)	(250)
Reprises non utilisées	(9)	(37)	(31)	(12)	(89)
Activités détenues en vue de la vente	2	(8)	11	1	6
31/12/2022	52	184	274	95	605

NOTE 7. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

7.1. ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Évolution des impôts différés au bilan consolidé	31/12/2021	Flux 2022		Activités détenues en vue de la vente	31/12/2022
		Produits nets/ (Charges nettes)	Autres flux		
Impôts différés Actif	57	(11)	-	13	59

7.2. PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Évolution des impôts différés au bilan consolidé	31/12/2021	Flux 2022		Activités détenues en vue de la vente	31/12/2022
		Produits nets/ (Charges nettes)	Autres flux		
Impôts différés Passif	24	6	-	(3)	27

7.3. RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS PAR ACTIVITÉ

	Actifs/Passifs d'impôt différé nets 31/12/2021	Changements de périmètre	Écart de conversion	Flux 2022		Autres mouvements	Activités détenues en vue de la vente	Actifs/Passifs d'impôt différé nets 31/12/2022
				Produits (charges) comptabilisés en résultat	Produits (charges) comptabilisés en capitaux propres			
A. Déficits fiscaux								
BTP	1	-	-	-	-	-	-	1
Énergies & services	-	-	-	(1)	-	-	1	-
Sous-total	1	-	-	(1)	-	-	1	1
B. Différences temporaires^a								
BTP	32	-	-	1	(2)	-	-	31
Énergies & services	-	-	-	(14)	(1)	-	15	-
Sous-total	32	-	-	(13)	(3)	-	15	31
Total	33	-	-	(14)	(3)	-	16	32

(a) Liées aux décalages fiscaux et retraitements de consolidation.

Principales sources d'impôts différés par nature :

	31/12/2022	31/12/2021
Avantages au personnel	33	38
Provisions fiscalement non déductibles temporairement	28	26
Déficits fiscaux	1	1
Autres sources d'ID	(30)	(32)
Total	32	33

7.4. DÉLAI DE RÉCUPÉRATION ESTIMÉ DES ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

31 décembre 2022	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Impôts différés Actif	33	9	17 ^a	59

(a) Principalement liés aux indemnités de fin de carrière et aux pensions.

7.5. ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôt différé sont non comptabilisés à fin 2022. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux générés à l'étranger ou en France.

	31/12/2022	31/12/2021
Régime d'intégration fiscale groupe Bouygues	71	75
Autres actifs	337	343
Total	408	418

NOTE 8. DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

8.1. RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS PAR ÉCHÉANCE

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes						Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus		
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1	6	-	-	-	-	-	8	2
Emprunts et dettes financières divers	9	1	3	2	3	23	-	-	41	30
Emprunt Uniservice	-	-	-	-	-	301	-	-	301	854
Total emprunts portant intérêt	10	2	9	2	3	324	-	-	350	-
Total 31/12/2021	1	4	240	71	478	72	4	16	-	886

Les dettes financières comptabilisées au bilan au 31 décembre 2022 n'incluent aucune dette financière souscrite par Bouygues Construction SA pour le compte du pôle Énergies et Services ; celui-ci ayant contracté ses dettes financières directement auprès des filiales de trésorerie du groupe Bouygues.

Un montant de 583 M€ de dettes financières du pôle Énergies et Services vis-à-vis des filiales de trésorerie du groupe Bouygues et des tiers hors-groupe ont été reclassés en actifs et passifs des activités détenues en vue de la vente selon la norme IFRS 5.

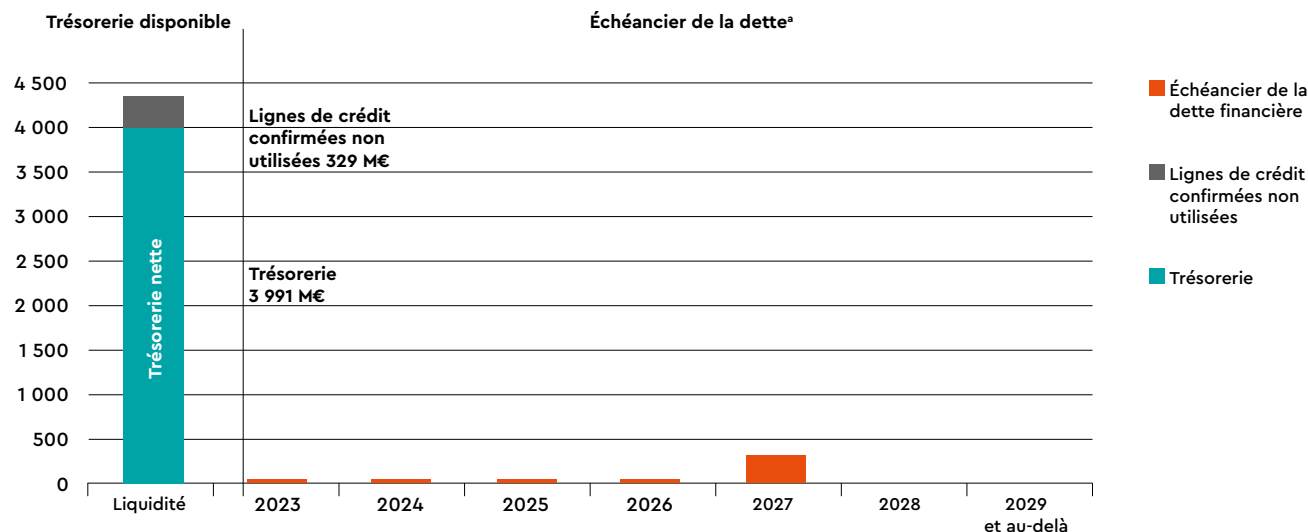
8.2. LIGNES CONFIRMÉES ET UTILISÉES

	Lignes confirmées – Échéances				Lignes utilisées – Échéances			
	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2	6	-	8	2	6	-	8
Emprunts et dettes financières diverses	10	31	-	41	10	31	-	41
Emprunt Uniservice ^a	-	630	-	630	-	301	-	301
Total	12	667	-	679	12	338	-	350

(a) Lignes de crédit confirmées et non utilisées : 329 M€.

8.3. LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, la trésorerie disponible s'élève à 3 991 M€ auxquels s'ajoute un montant de 329 M€ de lignes bancaires confirmées et non utilisées à cette date.



(a) Dettes financières non courantes (338) M€ et dettes financières courantes (12) M€.

Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par le groupe Bouygues Construction ne comportent aucun *covenant* financier ni aucun *trigger event*.

8.4. RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

En pourcentage	31/12/2022	31/12/2021
Dettes à taux fixe ^a	-	-
Dettes à taux variable	100 %	100 %

(a) Dettes à taux fixe pour plus d'un an.

8.5. RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVICES

	Zone Europe				Dollar Canadien	Dollar US	Dollar Australien	Dollar de Hong Kong	Dollar de Singapour	Autres devises	Total
	Euro	Livre Sterling	Franc Suisse	Autres devises Europe							
Non courant 31/12/2022	45	12	77	27	-	107	62	8	-	-	338
Courant 31/12/2022	1	-	1	-	-	7	-	-	-	3	12
Non courant 31/12/2021	45	55	495	20	99	97	62	8	-	-	881
Courant 31/12/2021	-	-	1	-	-	-	-	-	-	4	5

Au 31 décembre 2022, aucune dette financière n'est souscrite par Bouygues Construction SA pour le compte du pôle Énergies et Services ; celui-ci ayant contracté ses dettes financières directement auprès des filiales de trésorerie du groupe Bouygues et vis-à-vis de tiers hors-groupe.

NOTE 9. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET

9.1. VARIATIONS DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET

	31/12/2021	Flux de trésorerie	Flux de Trésorerie des activités abandonnées	Changements de périmètre	Écarts de conversion	Variation des justes valeurs	Autres mouvements	Activités détenues en vue de la vente	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 474	(265)	(73)	1	25	-	-	73	4 235
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	(358)	948	(299)	-	2	-	-	(537)	(244)
Trésorerie nette (A)	4 116	683^a	(372)^a	1^a	27^a	^a	^a	(464)^a	3 991
Dettes financières non courantes	(881)	(8) ^b	(20)	-	(8)	-	-	579	(338)
Dettes financières courantes	(5)	(7) ^b	-	-	-	-	-	-	(12)
Instruments financiers – couverture des dettes financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Endettement financier brut (B)	(886)	(15)	(20)	-	(8)	-	-	579	(350)
Excédent financier net (A) + (B)	3 230	668	(392)	1	19	-	-	115	3 641

(a) Flux nets de trésorerie sur l'exercice 2022 de (125) millions d'euros analysés au tableau des flux de trésorerie.

(b) Flux nets de trésorerie liés aux dettes financières courantes et non courantes sur l'exercice 2022 de (15) millions d'euros, analysés au tableau des flux de trésorerie, se décomposant en une augmentation de l'endettement financier brut de 16 millions d'euros et une diminution de (1) million d'euros.

La trésorerie nette comptabilisée au bilan au 31 décembre 2022 inclut 32 millions d'euros de trésorerie nette que le pôle Énergies et Services a placé dans les filiales de trésorerie du groupe Bouygues Construction. Les dettes financières comptabilisées au bilan au 31 décembre 2022 n'incluent aucune dette financière souscrite par Bouygues Construction SA pour le compte du pôle Énergies et Services. Par conséquent, l'excédent financier net des activités poursuivies au 31 décembre 2022 (3 641 millions d'euros), tel que comptabilisé selon IFRS 5, inclut 32 millions d'euros d'excédent financier net provenant du pôle Énergies et Services.

9.2. PRINCIPALES VARIATIONS DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Excédent financier net au 31/12/2021	3 230
Générées par l'activité	307
Liées aux opérations d'investissement	(57)
Opérations sur capital	330
Dividendes versés	(277)
Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives	9
Changements de périmètre sur l'endettement financier brut	-
Change sur la trésorerie nette et l'endettement financier brut	19
Remboursement des obligations locatives	(42)
Autres	399
Flux de trésorerie des activités abandonnées et reclassement des activités détenues en vue de la vente	(277)
Excédent financier net au 31/12/2022	3 641

NOTE 10. OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES

10.1. RÉPARTITION DES OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES PAR ÉCHÉANCE

	Obligations locatives courantes			Obligations locatives non courantes						Total échéance à plus d'un an
	1 à 3 mois	3 à 12 mois	Total échéance à moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus	
Total 31/12/2022	10	29	39	29	22	18	10	7	9	95
Total 31/12/2021	9	28	37	31	21	18	15	8	13	106

10.2. VARIATION DES OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES

	31/12/2021	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Loyers versés	Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	Activités détenues en vue de la vente	31/12/2022
Obligations locatives non courantes	106	1	-	-	(21)	9	95
Obligations locatives courantes	37	1	-	(70)	71	-	39
Total obligations locatives	143	2	-	(70)	50	9	134

NOTE 11. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS COURANTS

	31/12/2022	31/12/2021
Passifs d'impôt courants	70	75
Fournisseurs et comptes rattachés	2 282	2 133
Passifs sur contrats clients	1 900	2 004
Autres passifs courants	1 438	1 445
• Dettes personnel et organismes sociaux	428	398
• État et collectivités publiques	490	444
• Autres dettes courantes	520	603
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	244	358

Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque comptabilisés au bilan au 31 décembre 2022 incluent 3 millions d'euros que les filiales de trésorerie du groupe Bouygues Construction ont prêté au pôle Énergies et Services, ces dernières restant incluses dans les activités poursuivies. Seuls 267 millions d'euros de concours bancaires courants et soldes créditeurs du pôle Énergies et Services vis-à-vis des tiers hors-groupe ont été reclassés en actifs et passifs des activités détenues en vue de la vente selon la norme IFRS 5.

11.1. PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS

	31/12/2021	Flux 2022				31/12/2022
		Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Variations liées à l'activité	Activités détenues en vue de la vente	
Avances et acomptes reçus sur commandes	486	4	-	22	6	518
Écarts liés à l'avancement des contrats	1 518	10	(5)	(169)	28	1 382
Total passifs sur contrats clients	2 004	14	(5)	(147)	34	1 900

11.2. CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUE

	Zone Europe				Dollar Hong Kong	Dollar Canadien	Dollar Singapour	Dollar US	Dollar Australien	Autres devises ^a	Total
	Euro	Livre Sterling	Franc Suisse	Autres devises Europe							
Répartition par devises au 31/12/2022	72	12	26	1	86	-	-	7	7	33	244
Répartition par devises au 31/12/2021	165	56	32	4	61	2	3	2	-	33	358

(a) Les autres devises concernent principalement la zone Afrique pour 13 millions d'euros en 2022 et pour 19 millions d'euros en 2021.

Au 31 décembre 2022, les concours bancaires courants que les filiales de trésorerie du groupe Bouygues Construction ont prêté au pôle Énergies et Services se décomposent par devise de la manière suivante :

	Euro	Livre Sterling	Total
Répartition par devises au 31/12/2022	3	-	3

NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

12.1. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LA FRANCE ET L'INTERNATIONAL

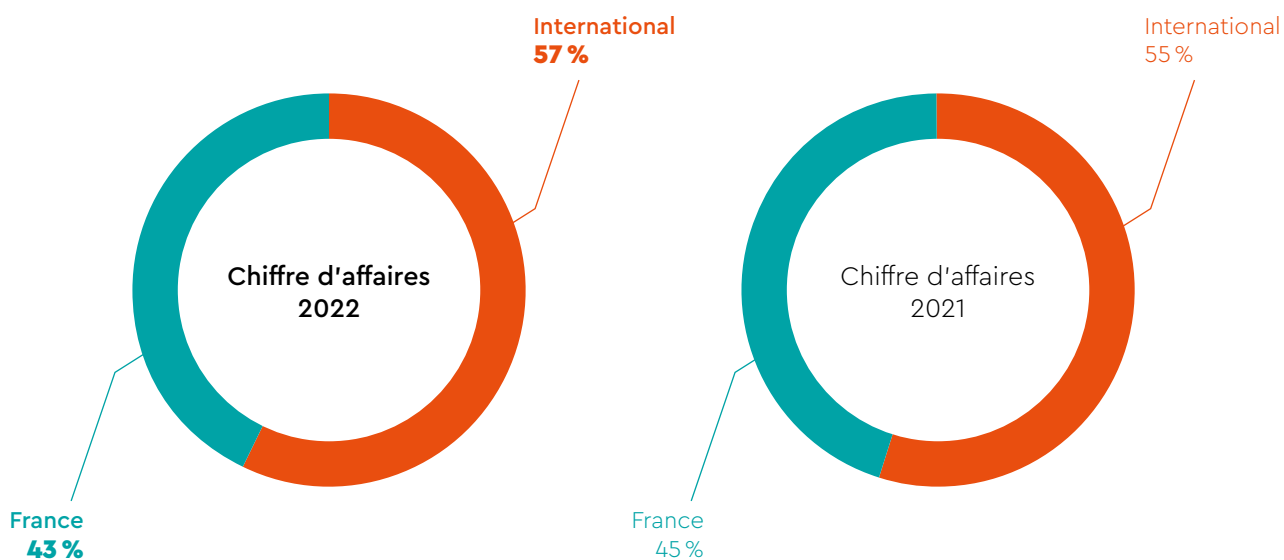
L'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

	Année 2022		
	France	International	Total
Chiffres d'affaires	4 002	5 304	9 306

	Année 2021		
	France	International	Total
Chiffres d'affaires	3 998	4 902	8 900
% d'évolution 2022/2021	0 %	8 %	5 %

Au titre des exercices 2022 et 2021, il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif et aucun revenu significatif ne repose sur une obligation de performance antérieure à l'année en cours.

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



12.2. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Chiffre d'affaires 2022		Chiffre d'affaires 2021	
	Total	%	Total	%
France	4 002	43,0 %	3 998	44,9 %
Union européenne (27 membres)	357	3,9 %	320	3,7 %
Autres pays d'Europe	2 217	23,8 %	2 023	22,7 %
Afrique	561	6,0 %	358	4,0 %
Moyen-Orient	41	0,4 %	26	0,3 %
Amériques	455	4,9 %	330	3,7 %
Asie/Pacifique/Océanie	1 673	18,0 %	1 845	20,7 %
Total	9 306	100,0 %	8 900	100,0 %

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies réalisé en 2022 au sein des autres pays européens est constitué pour 69 % par le Royaume-Uni. Il s'agit d'une activité réalisée localement et qui n'est pas exposée de manière significative aux aléas affectant les importations et les exportations.

12.3. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE DE MARCHÉS

En pourcentage	2022			2021		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics ^(a)	37 %	41 %	39 %	40 %	34 %	37 %
Marchés privés	63 %	59 %	61 %	60 %	66 %	63 %

(a) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques en France et à l'étranger.

12.4. CARNET DE COMMANDES

	31/12/2021	Flux 2022				31/12/2022
		Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Prises de commandes	Chiffre d'affaires comptabilisé	
Total du carnet de commandes	20 759	530	413	12 053	(13 167)	20 588
dont maturité inférieure à 1 an	9 679	-	-	-	-	10 308
dont maturité comprise entre 1 et 5 ans	9 018	-	-	-	-	8 340
dont maturité supérieure à 5 ans	2 062	-	-	-	-	1 940

Le carnet de commandes représente le volume d'activité traitée restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).

Le carnet de commandes en 2022 des activités détenues en vue de la vente s'élève à 6 458 M€.

NOTE 13. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET EBITDA APRÈS LOYER

13.1. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	2022	2021
Résultat opérationnel courant	276	234
Autres produits opérationnels	-	-
Autres charges opérationnelles	(72)	-
Résultat opérationnel	204	234
Taux de marge (% CA) ROC	3,0 %	2,6 %

Le résultat opérationnel courant 2022 intègre une charge de loyers de 242 millions d'euros qui comprend les loyers relatifs aux contrats de location exemptés de l'application d'IFRS 16 (note 2.4.2.1 de l'annexe). Les composantes non locatives (prestations de services) sont enregistrées en « Charges externes ».

Les autres charges opérationnelles se composent principalement de :

- 52 millions d'euros de coûts relatifs à un changement de réglementation dans l'un des pays où le groupe Bouygues Construction exerce son activité ;
- 11 millions d'euros de coûts liés au projet de transfert des activités Énergies & Services à Equans ;
- 8 millions d'euros de coûts de restructuration.

13.2. EBITDA APRÈS LOYER

	2022	2021
Résultat opérationnel courant	276	234
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(6)	(5)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
• Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(168)	(178)
• Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	5	(145)
Retraitement des autres produits d'exploitation :		
• Reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres	119	181
EBITDA après Loyer	314	371

NOTE 14. PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

14.1. DÉCOMPOSITION DU PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET

	2022	2021
Coût de l'endettement financier brut	(16)	(12)
Charges d'intérêt nettes sur dettes financières	(16)	(12)
Impacts des instruments financiers sur endettement financier brut	-	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	31	20
Produits d'intérêt nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	31	20
Impacts des instruments financiers sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Produit de l'excédent financier net	15	8

14.2. DÉCOMPOSITION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2022	2021
Dividendes sur titres non consolidés	8	4
Reprises/(Dotations) financières nettes	-	14
Charges d'actualisation nettes	-	-
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers	17	-
Abandons de comptes courants, plus et moins-values sur cessions de titres non consolidés et autres actifs financiers, intérêts nets hors endettement et divers	15	11
Total autres produits/(charges) financiers	40	29

NOTE 15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

15.1. DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

	2022			2021		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(41)	(39)	(80)	(41)	(52)	(93)
Impositions différées passif ^a	(3)	1	(2)	(4)	-	(4)
Impositions différées actif ^a	4	(1)	3	-	1	1
Impôts sur distributions	-	(4)	(4)	-	(5)	(5)
Total	(40)	(43)	(83)	(45)	(56)	(101)

	2022	2021
(a) Dont impôts différés afférents aux différences temporelles	1	(3)
Dont impôts différés afférents aux déficits	-	-
Dont impôts différés afférents à une variation du taux d'imposition	-	-

15.2. RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX THÉORIQUE D'IMPÔT ET TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (PREUVE D'IMPÔT)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Résultat net	311	284
Neutralisation		
Impôt	83	101
Résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(148)	(111)
Résultat des coentreprises et entités associées	7	(8)
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	253	266
Taux théorique d'impôt de l'exercice en France	25,83 %	28,41 %
Effets liés à la non-reconnaissance des reports déficitaires et autres décalages temporels : création (utilisation)	7,74 %	12,40 %
Effets des différences permanentes	1,07 %	5,42 %
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	1,23 %	5,13 %
Écarts de taux sur plus-values de cession	(1,23 %)	(0,44 %)
Écarts de taux d'impôt, impositions étrangères, report variable	(1,84 %)	(13,04 %)
Taux effectif d'imposition	32,79 %	37,88 %

NOTE 16. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2022 à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle, soit 1 726 436 actions.

	2022	2021
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	163 M€	171 M€
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 726 436	1 706 230
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action en euros	94,32	100,48

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation compte tenu de la conversion de toutes les actions potentielles pouvant avoir un effet dilutif. Le résultat est identique, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

	2022	2021
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	163 M€	171 M€
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour la détermination du résultat net des activités poursuivies dilué par action	1 726 436	1 706 230
Résultat net des activités poursuivies dilué part du Groupe par action en euros	94,32	100,48

NOTE 17. ÉLÉMENTS DES ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les activités du pôle Énergies et Services remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classée dans la catégorie « Actifs ou activités détenus en vue de la vente et activités abandonnées » au 31 décembre 2022.

La présente note présente les éléments de ces activités au 31 décembre 2022.

17.1. RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	3 861
Résultat opérationnel courant	182
Autres produits opérationnels	-
Autres charges opérationnelles	(10)
Résultat opérationnel	172
Coût de l'endettement financier net (-)/produit de l'excédent financier net (+)	3
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(3)
Autres produits financiers	8
Autres charges financières	(14)
Impôt	(30)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12
Résultat net	148

17.2. FLUX NETS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

	31/12/2022
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	72
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(426)
Incidence des variations des cours des devises	(14)
Variations de la trésorerie nette	(372)
Trésorerie nette à l'ouverture	1 163
Flux nets	(372)
Trésorerie nette à la clôture	791

17.3. ACTIFS ET PASSIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS DÉTENUES EN VUE DE LA VENTE

Actif	31/12/2022 net
Actif non courant	1 264
Actif courant	2 268
Total des actifs ou activités détenus en vue de la vente	3 532

Passif	31/12/2022
Passif non courant	777
Passif courant	2 169
Total des passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	2 946

Les reclassements IFRS 5 réalisés sur le bilan au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-dessous :

Actif	31/12/2021 net	31/12/2022 avant reclassements IFRS 5	Reclassements IFRS 5	31/12/2022 net
Immobilisations corporelles	552	593	(99)	494
Droits d'utilisation des actifs loués	108	223	(119)	104
Immobilisations incorporelles	11	17	(5)	12
Goodwill	283	1 229	(931)	298
Coentreprises et entités associées	26	119	(90)	29
Autres actifs financiers non courants	217	225	(23)	202
Impôts différés actifs	57	56	3	59
Actif non courant	1 254	2 462	(1 264)	1 198
Stocks	205	273	(40)	233
Avances et acomptes versés sur commandes	91	121	(15)	106
Clients et comptes rattachés	1 138	1 681	(539)	1 142
Actifs sur contrats clients	635	1 109	(441)	668
Actifs d'impôt courants	49	50	(12)	38
Autres créances courantes	915	1 059	(194)	865
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 474	5 261	(1 026)	4 235
Instruments financiers – Couverture des dettes financières	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	14	14	(1)	13
Actif courant	7 521	9 568	(2 268)	7 300
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	2 937	-	3 532	3 532
Total Actif	11 712	12 030	-	12 030

Capitaux propres et passif	31/12/2021	31/12/2022 avant reclassements IFRS 5	reclassements IFRS 5	31/12/2022 net
Capital social	128	134	-	134
Primes et réserves	545	899	-	899
Réserve de conversion	10	13	-	13
Actions propres détenues	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	282	311	-	311
Capitaux propres (part du Groupe)	965	1 357	-	1 357
Participations ne donnant pas le contrôle	6	3	-	3
Capitaux propres	971	1 360	-	1 360
Dettes financières non courantes	881	921	(583)	338
Obligations locatives non courantes	106	163	(68)	95
Provisions non courantes	629	789	(122)	667
Impôts différés passifs	24	31	(4)	27
Passif non courant	1 640	1 904	(777)	1 127
Dettes financières courantes	5	12	-	12
Obligations locatives courantes	37	64	(25)	39
Passifs d'impôt courants	75	85	(15)	70
Fournisseurs et comptes rattachés	2 133	2 877	(595)	2 282
Passifs sur contrats clients	2 004	2 612	(712)	1 900
Provisions courantes	682	745	(140)	605
Autres passifs courants	1 445	1 852	(414)	1 438
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	358	511	(267)	244
Instruments financiers – Couverture des dettes financières	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	9	8	(1)	7
Passif courant	6 748	8 766	(2 169)	6 597
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	2 353	-	2 946	2 946
Total capitaux propres et passif	11 712	12 030	-	12 030
Endettement financier net (-)/excédent financier net (+)	3 230	3 817	(176)	3 641

NOTE 18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent au 31 décembre 2022 la somme des encours notionnels de chaque type de produits utilisé, avec répartition par maturité résiduelle et par devise.

18.1. COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX ET DU RISQUE DE CHANGE

18.1.1. ANALYSE PAR ACTIVITÉ

	31/12/2022	31/12/2021
Achats à terme	416	534
Ventes à terme	278	263
Swaps de change	8	17
Swaps de taux	-	-
Options de taux (caps, floors)	-	-
Dérivés de matières premières	3	4
Total	705	818

18.1.2. ANALYSE PAR ÉCHÉANCE ET PAR DEVISE D'ORIGINE

	31/12/2022													
	Date d'échéance				Total	Devise d'origine								
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	EUR		AUD	HKD	CHF	GBP	USD	HRK	CNY	Autres	
Achats à terme	374	42	-	416	142	212	16	13	4	6	12	5	6	
Ventes à terme	255	23	-	278	4	16	77	54	62	34	12	1	18	
Swaps de change	8	-	-	8	1	-	-	-	-	2	-	-	5	
Swaps de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Options de taux (caps, floors)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dérivés de matières premières	3	-	-	3	-	3	-	-	-	-	-	-	-	
Total	640	65	-	705	147	231	93	67	66	42	24	6	29	

18.2. VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

31/12/2022

Dérivés à l'actif	Devise d'origine							Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissements nets à l'étranger
	EUR	AUD	GBP	USD	CHF	HKD	Autres				
Achats à terme	1	9	-	-	-	1	-	11	-	11	-
Ventes à terme	-	-	1	1	-	-	-	2	-	2	-
Swaps de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de taux (caps, floors)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total à l'actif	1	9	1	1	-	1	-	13	-	13	-

31/12/2022

Dérivés au passif	Devise d'origine							Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissements nets à l'étranger
	EUR	AUD	GBP	USD	CHF	HKD	Autres				
Achats à terme	(2)	-	-	(1)	-	-	-	(3)	-	(3)	-
Ventes à terme	-	-	-	-	(1)	(3)	-	(4)	-	(4)	-
Swaps de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de taux (caps, floors)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total au passif	(2)	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(7)	-	(7)	-
Total net	(1)	9	1	-	(1)	(2)	-	6	-	6	-

En cas de translation de la courbe des taux de + 1,00 % (et respectivement - 1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à une valeur positive de 5,7 millions d'euros (respectivement une valeur positive de 5,7 millions d'euros).

En cas de translation des cours de devises de + 1,00 % de l'euro (et respectivement de - 1,00 %) par rapport aux autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à une valeur positive de 7,2 millions d'euros (respectivement une valeur positive de 4,2 millions d'euros).

Les calculs ont été soit effectués par le Groupe, soit obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

NOTE 19. ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

19.1. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

Les engagements de garantie incluent les activités détenues en vue de la vente.

	31/12/2022	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
• Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	4	-	3	1
• Avals, cautions et garanties données ^a	69	2	32	35
Total engagements de garantie donnés	73	2	35	36
• Avals, cautions et garanties reçues	-	-	-	-
Total engagements de garantie reçus	-	-	-	-
Solde net	73	2	35	36

(a) Le Groupe est susceptible d'accorder dans le cadre de ses opérations courantes des garanties pluriannuelles (de type garantie décennale) qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors bilan. Dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

19.2. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

	31/12/2022	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
• Obligations en matière de provision retraite (IFC)	-	-	-	-
• Effets non échus	-	-	-	-
• Autres	-	-	-	-
Total engagements contractuels divers donnés	-	-	-	-
• Obligations en matière de provision retraite (IFC)	-	-	-	-
• Effets non échus	-	-	-	-
• Autres	-	-	-	-
Total engagements contractuels divers reçus	-	-	-	-
Solde net	-	-	-	-

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

NOTE 20. EFFECTIF MOYEN ET ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

20.1. EFFECTIF MOYEN

	2022	2021
Cadres	10 114	10 083
Agents de maîtrise et employés	6 559	6 442
Compagnons	5 078	5 393
Sous-total effectif France	21 751	21 918
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	30 868	31 384
Total effectif moyen^a	52 619	53 302

(a) Dont 20 488 liés aux activités détenues en vue de la vente.

20.2. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

20.2.1. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

	31/12/2021	Flux 2022	Activités détenues en vue de la vente	31/12/2022
Indemnités de fin de carrière (IFC)	143	(27)	8	124
Médailles du travail	26	(4)	-	22
Autres avantages post-emploi (pensions)	7	(20)	18	5
Total	176	(51)	26	151

Ces engagements font l'objet de provisions enregistrées en passif non courant.

20.2.2. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL, ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI) HORS MÉDAILLES DU TRAVAIL

20.2.2.1. Régimes à cotisations définies

	2022	2021
Montants comptabilisés en charges	148	139

Les cotisations définies indiquées ci-dessus sont celles versées aux caisses de retraites (régimes obligatoires et complémentaires).

20.2.2.2. Régimes à prestations définies (engagements en matière de retraite)

a. Montants comptabilisés au bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Valeur actualisée des obligations	124	143	269	304	393	447
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	-	-	(363)	(360)	(363)	(360)
Plafonnement des actifs	-	-	99	63	99	63
Passifs nets comptabilisés	124	143	5	7	129	150
dont déficit comptabilisé en provision	124	143	5	7	129	150
dont régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	-	-	-	-	-	-
Ratio : fonds dédiés/valeur actualisée des obligations	-	-	135 %	118 %	-	-

La juste valeur des actifs du régime se répartit par type de support comme suit :

	2022	2021
Instrument de capitaux propres	65 18 %	75 21 %
Instrument de dettes	55 15 %	58 16 %
Immobilier	130 36 %	105 29 %
Fonds de placement	- 0 %	- 0 %
Liquidités	8 2 %	9 3 %
Autres	105 29 %	113 31 %
Total	363 100 %	360 100 %

b. Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2022	2021	2022	2021
Ouverture	143	196	7	76
Coûts des services rendus et passés	10	12	15	21
Charges d'intérêts	2	1	-	1
Charge totale reconnue	12	13	15	22
Reprises utilisées (prestations servies et cotisations versées)	(20)	(18)	(37)	(34)
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	1	-	-
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(19)	(5)	-	3
Virement de rubrique et autres mouvements	-	-	-	3
Activités détenues en vue de la vente	8	(44)	20	(63)
Clôture	124	143	5	7
dont déficit comptabilisé en provision	124	143	5	7
dont régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	-	-	-	-

Les écarts actuariels comprennent :

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2022	2021	2022	2021
Détail des écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres				
Effet des changements d'hypothèses démographiques	(6)	(11)	1	(22)
Effet des changements d'hypothèses financières	(33)	(9)	(185)	(8)
Effet des ajustements issus de l'expérience	20	15	17	(4)
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers	-	-	184	(85)
Effet du plafonnement des actifs	-	-	(17)	122
Total	(19)	(5)	-	3

c. Répartition par zone géographique au 31 décembre 2022

	France et DOM	Union Européenne	Autres pays européens	Total
Provisions non courantes (bilan) :				
• indemnités de fin de carrière	124	-	-	124
• pensions	-	5	-	5
Provisions reconnues au passif du bilan	124	5	-	129
Régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	-	-	-	-
Total	124	5	-	129

d. Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2022	2021
Taux d'actualisation		
Indemnités de fin de carrière	3,56 % (iboxx € corporate A10+)	1,01 % (iboxx € corporate A10+)
Pensions	2,30 % à 3,48 %	0,2 % à 1 %
Augmentation future des salaires :		
Indemnités de fin de carrière	1,65 % à 4,13 %	1,30 % à 3,60 %
Pensions	1,5 % à 4,5 %	1 % à 2,5 %

Les autres hypothèses actuarielles locales (économiques et démographiques) ont été fixées selon les spécificités de chacun des pays concernés.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'internationale sur les engagements est présenté ci-dessous :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	70 points de base	(7)	7
Pensions (International)	50 points de base	-	-

Par ailleurs, une variation à la hausse du taux d'augmentation des salaires en France de 50 points de base, entraînerait une augmentation de la provision pour 5 millions d'euros.

Ces impacts seraient également appréhendés dans l'état consolidé des charges et produits comptabilisés.

NOTE 21. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les transactions du Groupe avec les parties liées concernent essentiellement :

- les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction.
- Les opérations commerciales et financières avec les sociétés du groupe Bouygues et les sociétés sur lesquelles Bouygues Construction exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

Identités des parties liées :

- Parties liées en amont : Bouygues SA et autres sociétés détenues par Bouygues SA.
- Activités conjointes : principalement des sociétés en participations de travaux.
- Co-entreprises et entités associées.
- Autres parties liées : essentiellement les transactions avec des sociétés non consolidées détenues par Bouygues Construction.

21.1. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les informations sur les parties liées incluent les activités détenues en vue de la vente.

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2022	2021	2022	2021	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Parties liées en amont	(132)	(133)	116	114	4 454*	4 163	1 267	1 239
Activités conjointes	(29)	(90)	342	355	248	243	354	451
Coentreprises et entités associées	(56)	(61)	131	122	67	51	60	105
Autres parties liées	4	-	144	107	43	53	21	24
Total	(213)	(284)	733	698	4 812	4 510	1 702	1 819
Échéances < 1 an	-	-	-	-	4 733	4 442	821	965
Échéances > 1 an < 5 ans	-	-	-	-	31	26	881	854
Échéances > 5 ans	-	-	-	-	47	42	-	-
Dont dépréciation de créances	-	-	-	-	59	56	-	-

(a) Dont Bouygues Relais 2 754 M€ ; Uniservice 1 675 M€.

Les engagements hors bilan présentés en note 19 de la présente annexe n'incluent aucun engagement envers les parties liées.

21.2. INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ALLOUÉS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du Comité exécutif composé de onze membres présents au 31 décembre 2022.

Rémunérations directes : elles s'élèvent à 11 020 K€ dont 5 748 K€ de rémunération de base et 5 272 K€ de rémunération variable.

Avantages à court terme : néant.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du Groupe bénéficient d'un régime de retraite complémentaire externalisé auprès d'une compagnie d'assurances. La contribution versée en 2022 au fonds d'actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevée à 788 K€.

Avantages à long terme : néant.

Indemnités de fin de contrat : elles s'élèvent à 2 758 K€ à fin 2022, y compris les indemnités de fin de carrière.

Paiement en actions : le nombre de titres attribués au 3 juin 2022 (stock-options) est de 137 500 au cours de levée de 31,771 €.

La date minimale d'exercice est le 4 juin 2024.

NOTE 22. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

22.1. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE DES FILIALES ACQUISES OU CÉDÉES

Présentation nette des flux de trésorerie des activités poursuivies résultant des acquisitions et des cessions de sociétés consolidées.

	Total 2022
Actif non courant	(26)
Actif courant	-
Passif non courant	-
Passif courant	1
Trésorerie	-
Prix d'acquisition net de cession des activités consolidées	(25)
Trésorerie des sociétés acquises ou cédées	-
Dettes nettes sur activités consolidées	15
Flux de trésorerie net résultant de l'acquisition ou de la sortie des filiales	(10)

Sur l'exercice 2021, il n'y a eu aucune acquisition ou cession de société consolidée des activités poursuivies supérieure à 1 M€.

22.2. DÉTERMINATION DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

	2022	2021
Actif		
Stocks	(21)	17
Avances et acomptes versés sur commandes	(14)	20
Clients et comptes rattachés	32	223
Actifs sur contrats clients	(23)	64
Autres créances courantes et actifs financiers courants	76	60
Sous-total^a	50	384
Passif		
Fournisseurs et comptes rattachés	125	(240)
Passifs sur contrats clients	(132)	(29)
Provisions courantes	(84)	10
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	(5)	146
Sous-total^b	(96)	(113)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(46)	271

(a) Actif = Diminution (Augmentation).

(b) Passif = (Diminution) Augmentation.

NOTE 23. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Construction et sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros).

	Réseau Mazars			Réseau Ernst & Young			Autres réseaux			Total charge	
	2022	%	2021	2022	%	2021	2022	%	2021	2022	2021
A. Audit											
Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 697	92 %	2 647	3 725	96 %	3 479	281	10 %	286	6 703	6 412
Missions accessoires	106	4 %	33	13	-	6	280	10 %	(421)	399	(382)
Sous-total	2 803	96 %	2 680	3 738	96 %	3 485	561	20 %	(135)	7 102	6 030
B. Autres prestations											
Juridique, fiscal, social	111	4 %	36	152	4 %	102	1 667	60 %	1 641	1 930	1 779
Autres	-	-	34	-	-	4	569	20 %	797	569	835
Sous-total	111	4 %	70	152	4 %	106	2 236	80 %	2 438	2 499	2 614
Total charge d'honoraires	2 914	100 %	2 750	3 890	100 %	3 591	2 797	100 %	2 303	9 601	8 644

NOTE 24. LISTE DES PRINCIPALES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2022	2021	2022	2021
INTÉGRATION GLOBALE						
1 - Bouygues Construction						
Bouygues Construction	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
Bouygues Construction Relais SNC	Guyancourt	France	99,50 %	99,50 %	99,50 %	99,50 %
Challenger Investissement	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Challenger SNC	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Construction Matériel	Tourville-la-Rivière	France	99,93 %	99,93 %	100,00 %	100,00 %
Gie Bouygues Construction Purchasing	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Construction IT	Guyancourt	France	98,98 %	98,98 %	99,00 %	99,00 %
Bouygues Construction Middle East	Guyancourt	France	99,99 %	99,99 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
Bypar SARL	Luxembourg	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
2 - Bouygues Bâtiment France Europe						
Bouygues Bâtiment Île-de-France	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
Bouygues Construction Central Europe	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Bâtiment Île-de-France PPP	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brezillon	Margny-lès-Compiègne	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Élan SARL	Guyancourt	France	100,00 %	99,99 %	100,00 %	99,99 %
Linkcity Île-de-France	Guyancourt	France	100,00 %	99,99 %	100,00 %	99,99 %
Linkcity Centre Sud-Ouest	Lormont	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Linkcity Nord-Est	Nancy	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Linkcity Sud-Est	Lyon	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Linkcity Grand Ouest	Rouen	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest	Lormont	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Bâtiment Sud-Est	Lyon	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Bâtiment Grand Ouest	Nantes	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Bâtiment Nord-Est	Villeneuve d'Ascq	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
Acieroid	Barcelone	Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Belgium	Bruxelles	Belgique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues UK Ltd	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
By Development Ltd	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Karmar	Varsovie	Pologne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Linkcity Poland	Varsovie	Pologne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Losinger Marazzi AG	Berne	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Vces Holding SRO et ses filiales	Prague	Rép. Tchèque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
RJ Richelmi	Monaco	Monaco	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
3 - Bouygues Bâtiment International						
Bouygues Bâtiment International	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
Americaribe LLC	Miami	États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Americaribe Ghana	Accra	Ghana	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
Bouygues Construction India Building Projects LLP	Mumbai	Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Construcción Cuba	Maribel	Cuba	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Bâtiment Guinée Équatoriale	Malabo	Guinée Équatoriale	99,96 %	99,96 %	99,96 %	99,96 %

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2022	2021	2022	2021
Bouygues Bâtiment Trinidad & Tobago	Port d'Espagne	Trinité et Tobago	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Construcao Brasil	São Paulo	Brésil	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Construction Nigeria Ltd	Abuja	Nigéria	87,69 %	86,37 %	87,69 %	86,37 %
Bouygues Construction Ghana	Accra	Ghana	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
Bouygues Construcciones Peru	Lima	Pérou	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
Bouygues Thai Ltd	Bankgok	Thaïlande	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
Bouygues Building Canada	Vancouver	Canada	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
By Bâtiment International UK Limited	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	-	100,00 %	-
By Thai/VSL Australia Ltd	Bankgok	Thaïlande	92,32 %	92,32 %	99,97 %	99,97 %
Bymaró	Casablanca	Maroc	99,99 %	99,99 %	99,99 %	99,99 %
Byme Singapore Private Company Ltd	Singapour	Singapour	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Byme USA LLC	Miami	États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Dragages et Travaux Publics Singapore Pte Ltd	Singapour	Singapour	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Dragages Engineering and Construction Nigeria Ltd	Abuja	Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
A.W. Edwards Pty et ses filiales	Nsw Northbrigde	Australie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Société d'études et de travaux pour l'Afrique de l'Ouest - Setao	Abidjan	Côte d'Ivoire	78,61 %	78,61 %	78,61 %	78,61 %
4 - Autres Filiales BI						
ÉTRANGER						
Byme Engineering Hong Kong Limited	Hong Kong	Chine	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %
Dragages Hong Kong Limited	Hong Kong	Chine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Dragages Construction Macau Ltd	Macao	Chine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
5 - Bouygues Travaux Publics						
Bouygues TP	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
DTP	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Construction Services Nucléaires	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BYTP Régions France	Balma	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Europe Fondations	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
Bouygues Construction Australia Pty Ltd	Sydney	Australie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Travaux Publics MC (Monaco)	Monaco	Monaco	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Travaux Publics Philippines	Makati	Philippines	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Civil & Building North America INC	Miami	États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DCW	Hong Kong	Chine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DTP Côte d'Ivoire Sasu	Bouake	Côte d'Ivoire	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DTP Mining Guinée	Kaloum-Conakry	Guinée	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Goukoto Mining Services	Bamako	Mali	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Kibali Minig Services (KMS) SPRL	Watsa Province Orientale	Rép. Démocratique Congo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Mining and Rehandling Services (MARS)	Bamako	Mali	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prader Losinger	Sion	Suisse	99,67 %	99,67 %	99,67 %	99,67 %
Société anonyme de Construction du Pont Riviera Marcory (SACPRM)	Abidjan	Côte d'Ivoire	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Tongonaise des Mines (TOMI)	Korhogo	Côte d'Ivoire	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Société Ivoirienne de Construction du Métro d'Abidjan (SICMA)	Abidjan	Côte d'Ivoire	99,79 %	99,79 %	100,00 %	100,00 %
Kraftanlagen Heidelberg GMBH	Heidelberg	Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2022	2021	2022	2021
6 - VSL						
VSL International Ltd	Berne	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
FT Laboratories Limited	Hong Kong	Chine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Intrafor Hong Kong Limited	Hong Kong	Chine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Construction Systems	Madrid	Espagne	100,00 %	99,75 %	100,00 %	99,75 %
VSL Civil Works Ltd	Subingen	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Engineering (China)	Hefei	Chine	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
VSL Australia Pty Ltd	Sydney	Australie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Annahutte System AG	Rapperswil-Jona	Suisse	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %
VSL Canada	Toronto	Canada	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Egypt LLC	Le Caire	Égypte	99,00 %	99,00 %	99,00 %	99,00 %
VSL Hong Kong	Hong Kong	Chine	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL India	Chennai	Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Indonesia	Jakarta	Indonésie	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
VSL Malaysia	Kuala Lumpur	Malaisie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Mexico	Mexico D.F	Mexique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Middle East LLC	Dubai	Émirats Arabes Unis	99,00 %	99,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Middle East Qatar	Doha	Qatar	98,00 %	98,00 %	98,00 %	98,00 %
VSL Philippines	Mandaluyong	Philippines	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %
VSL Polska	Varsovie	Pologne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Portugal	Paço de Arcos	Portugal	99,33 %	99,33 %	99,33 %	99,33 %
VSL Saudi Arabia LLC	Riyadh	Arabie Saoudite	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Singapour	Singapour	Singapour	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Suisse	Berne	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Systems UK Limited	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Systems Manufacturer (Spain)	Madrid	Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Tchequéc	Prague	Rép. Tchèque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL Thailand	Bangkok	Thaïlande	82,15 %	82,15 %	88,00 %	88,00 %
VSL Vietnam Ltd	Hô Chi Minh-Ville	Vietnam	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
7 - Bouygues Energies & Services						
Bouygues Energies & Services	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
Bouygues E&S Fondations	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S FM France	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S SPV Management	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Maintenance Industrielle	Feyzin	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
S.M.I Information Automatismes	Carcarès-Sainte-Croix	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Thiais Lumière	Guyancourt	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
Byhome Limited	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Infrastructure UK	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Solutions	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Contracting UK	Holytown	Écosse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Afrique de l'ouest	Abidjan	Côte d'Ivoire	98,71 %	98,98 %	93,89 %	98,98 %
Bouygues Energies and Services Canada	Vancouver BC	Canada	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S UK	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Ireland	Dublin	Irlande	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euroland Limited	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S FM Italia	Milan	Italie	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2022	2021	2022	2021
Gastier M.P. Inc et ses filiales	Montréal	Canada	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ICEL Group Limited et ses filiales	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Plan Group Inc et ses filiales	Vaughan	Canada	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BYES Solar UK Limited	Londres	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues E&S Japan	Tokyo	Japon	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
8 – Kraftanlagen München						
Kraftanlagen München et ses filiales	Munich	Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
9 – BYES Intec						
Bouygues E&S Intec Ag et ses filiales	Oltén	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bouygues Energies & Services Schweiz	Zurich	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ACTIVITÉS CONJOINTES						
1 – Bouygues Bâtiment France Europe						
XXL Marseille SNC	Marseille	France	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
2 – Bouygues Bâtiment International						
Byma PTE	Singapour	Singapour	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
Byma Myanmar Ltd	Yangon	Myanmar	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
CMBI SNC	Antananarivo	Madagascar	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
3 – Bouygues Travaux Publics						
Société pour la réalisation du port de Tanger Méditerranée	Tanger	Maroc	66,67 %	66,67 %	66,67 %	66,67 %
TMBYS	Guyancourt	France	66,67 %	66,67 %	66,67 %	66,67 %
Oc'via Maintenance	Guyancourt	France	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
GIE Oc'via Construction	Nîmes	France	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
GIE L2 Construction	Marseille	France	56,50 %	56,50 %	56,50 %	56,50 %
GIE Compagnie Maritime du Littoral	Rueil-Malmaison	France	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
GIE Prefa Réunion	Le Port	La Réunion	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
GIE Viaduc du Littoral	Le Port	La Réunion	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
KAS 1 Limited	Saint-Helier	Jersey	49,90 %	49,90 %	49,90 %	49,90 %
Pawtucket Equipment LLC	Providence	États-Unis	65,00 %	65,00 %	65,00 %	65,00 %
4 – Bouygues Energies & Services						
Themis FM	Boulogne-Billancourt	France	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
Evesa	Paris	France	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
COENTREPRISES ET ENTITÉS ASSOCIÉES						
1 – Bouygues Construction						
Consortium Stade de France	Saint-Denis	France	33,33 %	33,33 %	33,33 %	33,33 %
2 – Bouygues Bâtiment France Europe						
Bedford Riverside Regeneration	Bedford	Royaume-Uni	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
3 – Bouygues Bâtiment International						
ANFA3B2I	Casablanca	Maroc	15,00 %	15,00 %	15,00 %	15,00 %
Bouygues Construction Qatar LLC	Doha	Qatar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
4 – Bouygues Travaux Publics						
Bina Istra	Zagreb	Croatie	16,00 %	16,00 %	16,00 %	16,00 %
Bina Fincom	Zagreb	Croatie	50,70 %	50,70 %	50,70 %	50,70 %
5 – VSL						
GPN2	Rueil-Malmaison	France	48,00 %	48,00 %	48,00 %	48,00 %
VSL Japon	Tokyo	Japon	25,00 %	25,00 %	25,00 %	25,00 %
VSL Sistemas Especiales de Construcción	Santiago	Chili	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
6 – Bouygues Energies & Services						
Axione	Malakoff	France	51,00 %	51,00 %	51,00 %	51,00 %

Une liste exhaustive du périmètre est disponible auprès de la Direction des Relations Investisseurs de Bouygues SA.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société Bouygues Construction,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bouygues Construction relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le classement du pôle Énergies et Services en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente et activités abandonnées » en application de la norme IFRS 5 dans l'attente du transfert de ce pôle à Equans.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Votre Groupe constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans le paragraphe « Comptabilisation des contrats de construction » de la note 2.4.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison et des mesures de détermination de l'avancement réalisées par votre Groupe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, et à évaluer les principaux contrôles mis en œuvre par votre Groupe pour mesurer les résultats à terminaison. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues et des évaluations des résultats à l'avancement qui en résultent.
- Votre Groupe constitue des provisions pour litiges et contentieux, présentées dans les notes 2.4.2, 6.1 et 6.2 de l'annexe aux comptes consolidés, destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles de ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est notamment fondée sur l'examen de la situation et des hypothèses qui sous-tendent leur évaluation.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 29 mars 2023

Les commissaires aux comptes

Mazars

Jean-Marc Deslandes

Clémentine Pétard

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Pfeuty

Serge Pottiez

COMPTES INDIVIDUELS

BILAN DE BOUYGUES CONSTRUCTION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Actif (en millions d'euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	76	73	3	4
Immobilisations corporelles	45	27	18	17
Immobilisations financières				
• Participations	1 650	42	1 608	1 541
• Autres	172	0	172	728
Sous-total	1 822	42	1 780	2 269
Actif immobilisé	1 943	142	1 801	2 290
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	1	-	1	0
Clients et comptes rattachés	33	0	33	34
Autres créances	212	9	203	212
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	2 310	-	2 310	2 452
Actif circulant	2 556	9	2 547	2 698
Comptes de régularisation et assimilés	38	-	38	62
Total actif	4 537	152	4 385	5 050

Passif (en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	134	128
Primes	339	15
Écart de réévaluation	0	0
Réserves	13	13
Report à nouveau	347	381
Résultat de l'exercice	567	241
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	1 400	777
Autres fonds propres	-	-
Provisions	8	7
Dettes financières	401	1 245
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	52
Autres dettes non financières	122	133
Dettes non financières	165	184
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	2 401	2 798
Comptes de régularisation et assimilés	11	38
Total passif	4 385	5 050

COMPTE DE RÉSULTAT DE BOUYGUES CONSTRUCTION AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	215	212
Autres produits d'exploitation	1	1
Achats et variations de stocks	(0)	(0)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4)	(4)
Charges de personnel	(77)	(72)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(140)	(141)
Dotations nettes aux comptes d'amortissements, de dépréciations et de provisions	(5)	(3)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun	5	4
Résultat d'exploitation	(5)	(3)
Produits et Charges Financiers	573	244
Résultat courant (avant impôts)	568	241
Produits et Charges Exceptionnels	(0)	(0)
Participation des salariés	-	-
Impôts sur les bénéfices	(2)	(0)
Résultat net	567	241

TABLEAU DE FINANCEMENT EN FLUX DE TRÉSORERIE DE BOUYGUES CONSTRUCTION AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
A. OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ		
Capacité d'autofinancement		
Résultat de l'exercice	567	241
Dotations aux amortissements	5	5
Dotations et reprises de dépréciations et de provisions ^a	(1)	(4)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs et divers ^b	-	-
Sous-total	571	242
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		
Actif circulant et comptes de régularisation	34	117
Avances et acomptes nets reçus, dettes non financières et divers	(52)	(33)
Trésorerie provenant de l'activité	553	326
B. OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des actifs immobilisés		
Acquisitions d'Immobilisations incorporelles et corporelles	(5)	(3)
Acquisitions de participations financières	(65)	(209)
Sous-total	(70)	(212)
Cessions des actifs immobilisés		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Cessions de participations financières	-	-
Immobilisations financières diverses nettes	579	(186)
Dettes nettes sur immobilisations	5	-
Trésorerie affectée aux investissements	514	(399)
C. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation des capitaux propres	330	-
Dividendes mis en paiement dans l'exercice	(274)	(152)
Dettes financières nettes	(867)	(38)
Trésorerie résultant du financement	(811)	(189)
Variations de la trésorerie (A + B + C)		
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier ^c	(346)	(84)
Flux nets de l'exercice hors incidence des virements de rubriques	256	(262)
Incidence des virements de rubriques	-	-
Trésorerie nette à la clôture ^c	(91)	(346)

(a) Hors dépréciations sur actifs circulants.

(b) Net d'impôt société.

(c) Disponibilités + VMP – Concours bancaires courants.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Filiales et participations (en millions d'euros)	Capital ^d	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats ^d	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute	Nette
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS^{a, b}					
Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)	-	-	-	1 604	1 585
DTP	10	0	100,00 %	24	24
Bouygues Bâtiment International	25	95	100,00 %	85	85
Bouygues Bâtiment Île-de-France	14	46	92,21 %	103	103
Bouygues Travaux Publics	291	- 122	98,88 %	343	343
BYES	62	157	100,00 %	510	510
Bouygues Bâtiment Nord-Est	25	26	100,00 %	35	35
Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest	7	15	93,04 %	11	11
Bouygues Bâtiment Sud-Est	3	43	100,00 %	6	6
Fichallenge	2	- 7	100,00 %	2	-
Challenger	0	-	99,99 %	15	15
Bouygues Bâtiment Grand Ouest	2	54	100,00 %	4	4
Bouygues Bâtiment Central Europe	0	18	100,00 %	25	25
VSL (Suisse)	2	-	100,00 %	32	32
Losinger Holding (Suisse)	15	11	100,00 %	22	22
Dragages Hong Kong (Hong Kong)	50	441	100,00 %	6	6
Acieroid (Espagne)	1	0	93,81 %	18	1
Kraftanlagen (Allemagne)	5	14	100,00 %	99	99
Bouygues UK	152	- 86	100,00 %	261	261
Participations (10 à 50 % du capital) - à détailler	-	-	-	-	-
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS NON REPRIS AU A.					
Total	-	-	-	47	23
Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	14	13
Filiales étrangères (ensemble) ^c	-	-	-	1	1
Participations dans des sociétés françaises	-	-	-	31	9
Participations dans des sociétés étrangères	-	-	-	0	0
Total global	-	-	-	1 650	1 608

(a) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication.

Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(b) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(c) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(d) Montant dans la monnaie locale avec indication de la devise et du taux de conversion en observation.

	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
	320	3	-	-	-	
	-	-	1	(1)	-	
	47	-	320	26	15	
	0	1	1 544	46	42	
	89	2	2 096	124	-	
	-	-	955	100	400	
	0	-	419	5	3	
	-	-	289	5	3	
	0	-	371	(4)	6	
	-	-	-	(1)	-	
	-	-	19	5	-	
	0	-	412	15	6	
	34	-	-	(2)	-	
	79	-	41	11	-	
	-	-	-	31	36	1 CHF = 1,015538 €
	60	-	147	31	58	1 HKD = 0,120246 €
	0	-	21	1	-	
	-	-	346	2	0	
	11	-	431	(41)	-	1 GBP = 1,127523 €
	-	-	-	-	-	
	13	-	-	-	-	
	12	-	-	-	3	
	0	-	-	-	1	
	0	-	-	-	1	
	-	10	-	-	0	
	333	-	-	-	-	

Crédits photos :

Hôtel Morland à Paris (France) ©Nicolas Grosmond (couverture)

Tour Merdeka à Kuala Lumpur (Malaisie) ©Aerodyne (p. 2)

Grand Nancy Thermal à Nancy (France) ©Nicolas Dohr (p. 5)

Hôtel Martinez à Cannes (France) ©Nicolas Grosmond (p. 5)

Université Mohammed VI à Ben Guerir (Maroc) ©Ilham (p. 5)

Ligne à grande vitesse High Speed 2 (Royaume-Uni) ©HS2 Ltd (p. 5)

